

stella-jones

rapport annuel 2004



Profil

Stella-Jones Inc., l'un des chefs de file dans le domaine de la production et de la vente de produits de bois traité sous pression répondant aux exigences du marché nord-américain des infrastructures, a été constituée en 1992. Depuis lors, elle s'est hissée au premier rang du secteur de la fabrication industrielle de produits de bois traité sous pression, et compte parmi les principaux fournisseurs de services personnalisés dans le domaine du bois d'œuvre traité sous pression appartenant au marché résidentiel. La priorité accordée par la société à l'abaissement des coûts de production et à la qualité du service à la clientèle a grandement stimulé sa croissance interne, tandis que certaines acquisitions stratégiques ont consolidé sa position à titre d'unique exploitant national d'installations de traitement sous pression. Elle exploite sept usines de traitement et emploie environ 225 personnes dans cinq provinces.

Stella-Jones se spécialise dans quatre grandes catégories de produits : les poteaux de bois traité destinés aux sociétés de services publics et aux entreprises de télécommunications, les traverses de chemins de fer employées par les sociétés de transport ferroviaire, les produits de bois traité industriels voués à des applications maritimes et au secteur de la construction, ainsi que les produits de bois d'œuvre traité destinés au marché résidentiel.

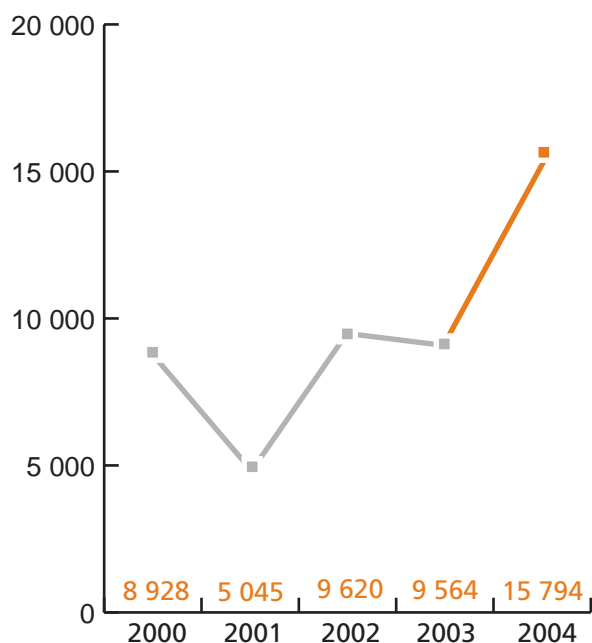
Le traitement du bois d'œuvre et de billots avec des agents de préservation dans le but d'en augmenter la résistance à la biodétérioration est presque exclusivement réalisé par des procédés de pressurisation, et des techniques éprouvées depuis plus d'un siècle. La stratégie de Stella-Jones pour faire fructifier le placement de ses actionnaires dans ce marché parvenu à maturité comporte deux volets : réaliser des acquisitions stratégiques axées sur des synergies au niveau des produits et de l'exploitation; et, grâce aux économies d'échelle subséquentes, réduire les frais d'exploitation internes. De plus, Stella-Jones privilégie les marchés où elle peut générer une croissance interne, par le truchement de son réseau national de distribution plutôt que d'augmenter sa part de marché en exerçant une tarification abusive.

Forte de l'expansion de ses activités et d'une couverture nationale, Stella-Jones dispose d'atouts uniques pour répondre aux besoins précis de sa clientèle des secteurs du transport, des télécommunications et des services publics. Stella-Jones a rationalisé sa capacité et mis sur pied des centres qui peuvent répondre de manière rapide et efficace aux demandes des clients à l'égard de produits partout au pays.

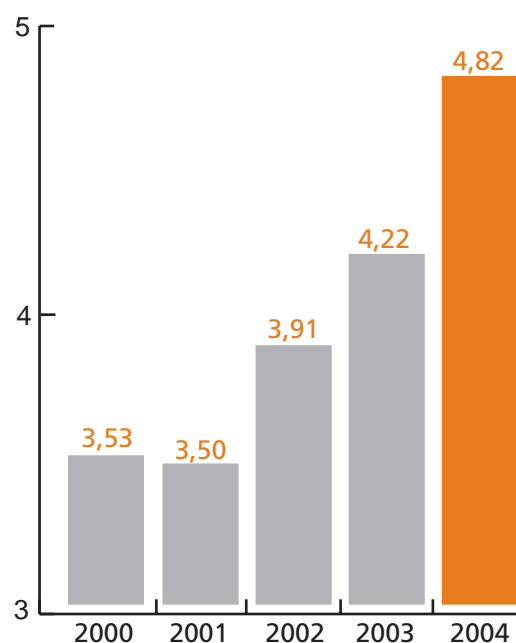
L'entretien des infrastructures recèle une occasion considérable de valeur à long terme — qu'il s'agisse du remplacement des poteaux des services publics et des traverses de chemins de fer, ou de l'approvisionnement en poteaux pour glissières de sécurité routière ou du bois pour les ponts et les quais. Puisque les produits de bois traité coûtent moins cher à produire, sont plus écologiques et susceptibles d'être plus utiles que les produits de remplacement en acier ou en béton, leur avenir est assuré au niveau des infrastructures nationales.

Stella-Jones compte rester à l'avant-plan de cette industrie en favorisant une croissance fondée sur des acquisitions, en s'assurant de bénéficier de sources durables d'approvisionnement en bois, en maintenant des frais d'exploitation économiques et ceci dans le respect de son personnel et de l'environnement.

Faits saillants



Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA)
(en milliers de dollars)



Valeur comptable par action ordinaire
(en dollars)

Réalisations de 2004

- Les revenus de Stella-Jones ont franchi le seuil des 125 000 000 \$
- Augmentation de 94,2 % du bénéfice net, qui a atteint 7 300 000 \$
- Hausse de la marge brute passant de 15,5 % à 18 %

- 01 Faits saillants
- 02 Mot du président du conseil
- 04 Message du président
- 06 4 catégories de produits
- 08 Rétrospective financière de cinq exercices
- 09 Commentaires et analyse par la direction
- 23 États financiers consolidés
- 39 Administrateurs et dirigeants
- 40 Informations corporatives

Mot du président du conseil



**Tom
A. Bruce Jones, CBE**

Dans mon message aux actionnaires sur les résultats de 2003, je déclarais être convaincu qu'en 2004 « nous devrions démontrer une rentabilité accrue au fur et à mesure que nous tirerions parti des synergies découlant de l'acquisition de Cambium ». Même si nous admettons que l'incidence financière suite à l'acquisition des actifs du Groupe Cambium Inc. ne s'est fait sentir que pour cinq mois dans les résultats de l'exercice 2003 de Stella-Jones par rapport à ceux de son exercice 2004 au complet, la rentabilité s'est avérée exceptionnelle en 2004. Voilà qui prouve, j'en suis persuadé, que notre stratégie commerciale globale et nos systèmes d'exploitation sont sains et vigoureux, et que nous pouvons compter sur une équipe de dirigeants chevronnés et proactifs prêts à relever à la fois les défis des exigences quotidiennes et les nouveaux défis.

En 2004, Stella-Jones a également mené à bien l'acquisition de certains éléments d'actif reliés au traitement du bois de Les Industries Légaré (1998) Ltée (« Légaré »), située à Saint-Raymond, au Québec. Toutes les activités de traitement ont été transférées vers les établissements de Stella-Jones, et l'un des autoclaves de traitement de Légaré a été réinstallé à notre usine de Truro, en Nouvelle-Écosse. Ces démarches prouvent que nous poursuivons nos objectifs de regrouper une industrie fragmentée et d'offrir une gamme complète de produits et de services économiques à notre clientèle.

Il a été particulièrement stimulant de constater qu'en 2004, tous les secteurs d'activités de Stella-Jones ont donné de bons résultats. Bien que les ventes de poteaux de bois de l'exercice antérieur aient été très faibles, elles ont redémarré en flèche surtout durant le deuxième semestre de 2004. La demande de traverses de chemins de fer est demeurée active, et les analystes de l'industrie prévoient que ce secteur demeurera fort tant au Canada qu'aux États-Unis durant les prochaines années. Nos ventes de bois traité à usage résidentiel ont aussi progressé grâce à nos fructueux partenariats en Ontario, au Québec et dans les Maritimes. Malgré la faiblesse du dollar US, les exportations vers le marché américain sont demeurées pratiquement inchangées par rapport à 2003, et la société est grandement à l'abri de son exposition au dollar US par ses achats de matières premières de nos voisins du sud.

En décembre, M. Rick Thompson a été promu du poste de directeur général à celui de vice-président de Guelph Utility Pole Company Ltd., située en Ontario. Parallèlement, M. Wayne Hingley a été nommé directeur général des usines de New Westminster et de Prince George, en Colombie-Britannique, suite au départ à la retraite, en septembre, de M. Ben Lucas, vice-président, Région de l'Ouest, après 34 ans de service.

Les actionnaires seront heureux d'apprendre que le cours de l'action de Stella-Jones commence enfin à refléter adéquatement les véritables forces de la société, et son unique position d'intervenant principal au sein d'un marché à créneaux du secteur des produits forestiers. Les ventes ont été dynamiques au cours des premiers mois de 2005 et les perspectives sont très encourageantes pour la totalité de l'exercice. Le conseil recommande donc que le prochain dividende semestriel de la société soit augmenté à 0,05 \$ par action, payable le 16 mai 2005 aux actionnaires inscrits le 4 avril 2005.

M. Brian McManus, notre président et chef de la direction, entouré de tous les membres de son équipe, ont été les instigateurs de la solide croissance de Stella-Jones et du bon déroulement des activités d'intégration des deux acquisitions. Au nom du conseil d'administration, je remercie tous nos employés pour leur contribution en 2004.

Le président du conseil,

(Signé)

Tom A. Bruce Jones, CBE

Message du président



**Brian
McManus**

Lorsque j'ai accepté la présidence de Stella-Jones en juin 2001, nous avons mis en œuvre une série de plans stratégiques qui devaient en bout de ligne engendrer de profonds changements chez Stella-Jones, tout en valorisant le gain de ses actionnaires. Il me fait plaisir d'annoncer que ces plans nous ont aidés à réaliser ce que nous considérons comme une étape déterminante dans l'histoire de Stella-Jones.

Pour la toute première fois, les revenus de Stella-Jones ont franchi le seuil des 125 000 000 \$. Son chiffre d'affaires a progressé de 33,6 % au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2004, pour atteindre 129 000 000 \$ par rapport à 96 500 000 \$ en 2003.

Quoiqu'il s'agisse d'une nouvelle formidable, il faut aussi souligner que le bénéfice net a bondi de plus de 94 % par rapport à l'exercice antérieur. Le bénéfice net, pour sa part, s'est hissé à 7 300 000 \$ ou 0,72 \$ par action comparativement à 3 800 000 \$ ou 0,40 \$ par action au cours de l'exercice précédent. Compte tenu de ces bons résultats, notre conseil d'administration a décidé d'augmenter à 0,05 \$ par action ordinaire, le dividende semestriel payable le 16 mai 2005.

Il y a lieu d'apprécier cette réalisation de Stella-Jones à la lumière de la conjoncture industrielle actuelle. La demande demeure stable en ce qui a trait à notre principal marché, les poteaux destinés aux sociétés de services publics, tandis que certains de nos plus gros clients continuent de reporter leurs dépenses de remplacement et de modernisation des infrastructures. Nonobstant cette situation, nous sommes parvenus à augmenter notre chiffre d'affaires par des acquisitions synergiques et améliorer notre rentabilité par une gestion stratégique de notre capacité, et la réduction de nos frais d'exploitation.

De toute évidence, notre stratégie de réduction des coûts par la réalisation d'économies d'échelle porte ses fruits. Cela nous permet également de constater que nous sommes en voie de consolider notre position concurrentielle dans l'industrie à titre de premier producteur de produits en bois traité de haute qualité, à faible coût.

En 2004, nous sommes restés fidèles à cette stratégie, ce qui nous a valu d'élever notre capacité à un niveau optimal. Outre les défis que pose le caractère saisonnier de notre industrie, il faut composer avec les délais

de production relativement longs (de six à neuf mois) nécessaires pour permettre à nos produits de sécher à l'air, afin d'être prêts pour le marché. Il est donc impératif de gérer le plus précisément possible notre ordonnancement de la production pour assurer une exploitation rentable. Pour ce faire, nous avons confié la production à des centres spécialisés mieux à même de combler la demande de nos clients.

En avril 2004, Stella-Jones a acquis certains éléments d'actif reliés au traitement du bois de Les Industries Légaré (1998) Ltée, notamment les stocks de celle-ci et la totalité de son matériel de production affecté aux activités de bois traité sous pression. En plus d'enrichir notre bassin de clients, cette acquisition, d'une valeur de 2,0 millions de dollars, nous a également ouvert l'accès à une nouvelle gamme de produits, soit le marché du traitement au borate des charpentes d'intérieur en bois.

Stella-Jones accorde une place importante aux fusions et aux acquisitions dans le cadre de sa stratégie de croissance. Nous continuerons de participer à la consolidation de l'industrie. Nous avons décelé d'autres occasions de croissance lesquelles, si nous les exploitons adéquatement, ont le potentiel d'augmenter le produit d'exploitation et le bénéfice de la société, notamment :

- La demande accumulée dans notre principal marché, les poteaux destinés aux sociétés de services publics. La durée de vie moyenne des poteaux de services publics ne cesse de croître, et d'éventuels travaux majeurs de modernisation sont inévitables.
- Le potentiel de croissance dans notre second marché en importance, les traverses de chemins de fer. La congestion du réseau ferroviaire en Amérique du Nord est susceptible de nécessiter le doublement des voies ferroviaires et la construction de voies d'évitement pour favoriser le flux du trafic.
- Le potentiel de croissance dans notre secteur du bois à usage résidentiel. Notre réputation à titre d'entreprise de qualité, qu'atteste notre position importante dans le secteur astreignant de l'industrie, notre capacité de production en matière de traitement au CAQ, ainsi que notre présence nationale nous permettront de tirer parti de ce potentiel.

Stella-Jones pourra également augmenter la qualité de ses produits en mettant l'accent sur l'implantation de stratégies qui lui permettront de rehausser les standards de la compagnie. Une croissance soutenue permet d'appliquer des réductions de coûts et contribue également à l'augmentation de la productivité. De cette façon, l'expansion de Stella-Jones contribuera à promouvoir notre culture d'entreprise, soit l'excellence de notre service à la clientèle et ce, au moindre coût.

En effet, Stella-Jones poursuivra sa transformation suite à chaque acquisition. Je crois en un avenir prometteur dans notre nouveau rôle de fournisseur, plus important et plus efficace, de produits de bois traité. Nous entrevoyons avec optimisme l'exercice 2005, mais nous sommes conscients qu'il ne faut pas miser uniquement sur le succès de nos récentes réalisations pour atteindre nos objectifs. Il est réconfortant de constater qu'au cours des dernières années, Stella-Jones a su se hisser au rang de chef de file.

J'aimerais remercier notre personnel, nos clients, les membres du conseil d'administration et nos actionnaires pour leur contribution aux succès retentissants de 2004.

Le président et chef de la direction,

(Signé)

Brian McManus

4 catégories de produits



Produits de préservation employés pour le bois traité

Pour assurer la préservation du bois, on l'imbibe de produits chimiques qui lui confèrent une résistance à la dégradation naturelle. Les produits de préservation du bois se composent de deux éléments : l'un est l'agent de préservation qui éloigne les organismes se nourrissant du bois, tandis que l'autre, d'ordinaire de l'eau ou de l'huile, a pour fonction de faire pénétrer cet agent dans les cellules ligneuses.

- Créosote :** ce produit de préservation à base d'huile est unique puisqu'il possède à la fois les propriétés de véhiculant et celles d'agent de préservation. Il est le plus ancien des produits de préservation pour traiter le bois destiné à un usage industriel. On l'obtient par la carbonisation à température élevée de la houille.
- Pentachlorophénol:** le pentachlorophénol est une solution à base d'huile produite par la réaction du phénol au contact du chlore. L'utilisation du pentachlorophénol dans les poteaux destinés aux sociétés de services publics est très répandue en raison de son efficacité à repousser les organismes.
- ACC :** l'arséniate de cuivre et de chrome, qui se présente sous forme de solution à base d'eau, est un agent de préservation très efficace provenant d'éléments chimiques très répandus, à l'état naturel dans l'écorce et l'atmosphère terrestre. Lorsque l'ACC est adéquatement stabilisé dans les produits ligneux, il est pratiquement impossible qu'il ne soit lessivé dans l'environnement pendant la durée de vie du produit.
- ACZA :** l'arséniate de cuivre et de zinc ammoniacal est un agent de préservation à base d'eau dont les propriétés pénétrantes supérieures sont très efficaces dans le traitement du sapin de Douglas.
- CAQ :** le cuivre amine quaternaire est un nouveau préservateur à base d'eau employé pour le traitement du bois d'œuvre destiné au marché résidentiel.



1 Poteaux de bois

Les sociétés de services publics et les entreprises de télécommunications privilégient les poteaux de bois traité pour leurs lignes de transmission et de distribution. Les poteaux de bois traité coûtent moins cher à produire, à transporter et à entretenir que les produits de remplacement faits d'acier, de ciment et de matériaux composites. Les monteurs de lignes préfèrent en général les poteaux de bois parce qu'il est facile d'y grimper, qu'ils sont maniables et qu'ils ont une faible conductibilité.

Essences de bois
Pin rouge
Pin gris
Pin de Murray
Pin des marais
Sapin de Douglas
Cèdre rouge de l'Ouest

Produits de préservation
Arséniate de cuivre et de chrome (ACC)
Pentachlorophénol
Créosote
Arséniate de cuivre et de zinc ammoniacal (ACZA)



2 Traverses de chemins de fer

Les traverses en bois traité sous pression à la créosote constituent la toute première fondation des voies ferrées nord-américaines depuis plus de 175 ans. Sur les quelques 19 millions de traverses de chemins de fer vendues chaque année en Amérique du Nord, 90 % sont en bois traité. Ces dernières années, la demande de traverses a progressé en raison de l'entretien accru requis suite à un achalandage plus important et au retour du doublement de voies comme moyen de désengorger les couloirs ferroviaires les plus occupés.

Essences de bois
Érable
Chêne
Bouleau
Pin rouge
Pin gris
Pin de Murray
Pruche

Produits de préservation
Créosote
Créosote/huile



3 Bois à usage résidentiel

Le récent essor de mises en chantier d'habitations et de rénovation domiciliaire a suscité une forte demande pour les produits de bois traité de Stella-Jones. Les projets comportant des travaux de finition extérieure, comme les terrasses ou les clôtures en bois, sont d'ordinaire entrepris de 18 à 24 mois après la construction d'une maison neuve. Les ventes de maisons existantes constituent également un bon indicateur des dépenses consacrées à la rénovation, puisque les ménages entreprennent généralement des travaux de rénovation durant les trois premières années suivant l'achat d'une propriété. Stella-Jones offre aux principaux détaillants de bois d'œuvre les produits suivants : planches, treillis, clôtures, contreplaqué et bois d'œuvre de dimensions courantes pour terrasses, balcons, clôtures et autres usages extérieurs.

Essences de bois
Pin blanc
Pin rouge
Pin gris
Sapin

Produits de préservation
Cuivre amine quaternaire (CAQ)
Borate



4 Bois traité à usage industriel

Les produits de bois traité à usage industriel comprennent les pieux et le bois d'œuvre pour constructions maritimes, les pieux de fondation, le bois de construction, les poteaux pour glissières de sécurité routière et le bois d'œuvre pour les ponts. Le bois immergé en eau douce et dans les milieux marins est soumis à des conditions très rigoureuses et seul un traitement lui permettra de résister au trempage et à l'humidité prolongés, susceptibles de causer de la pourriture, de la dégradation, de la corrosion ou de l'exposer à l'attaque de tarets.

Essences de bois
Pruche
Sapin de Douglas
Pin rouge
Pin gris
Pin de Murray
Cèdre rouge de l'Ouest

Produits de préservation
Arséniate de cuivre et de chrome (ACC)
Pentachlorophénol
Créosote
Arséniate de cuivre et de zinc ammoniacal (ACZA)
Borate

Rétrospective financière de cinq exercices

(en milliers de dollars sauf les données par action et les ratios)

Exercice terminé le 31 décembre

	2004 \$	2003 \$	2002 \$	2001 \$	2000 \$
Résultats					
Ventes ¹	128 972	96 544	105 627	96 065	94 002
BAIIA ²	15 794	9 564	9 620	5 045	8 928
Bénéfice net	7 291	3 754	3 721	488	3 156
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation ³	10 919	6 825	5 818	3 064	5 287
Situation financière					
Fonds de roulement	36 582	25 874	21 418	20 669	21 086
Total de l'actif	98 200	93 351	69 436	80 854	74 494
Dette à long terme ⁴	16 184	12 783	7 028	11 843	10 618
Avoir des actionnaires	49 285	42 286	35 355	31 615	31 570
Données par action					
Bénéfice net par action ordinaire	0,72	0,40	0,41	0,05	0,35
Bénéfice net par action ordinaire dilué	0,70	0,39	0,41	0,05	0,35
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation ^{2,3}	1,07	0,68	0,64	0,34	0,59
Valeur comptable	4,82	4,22	3,91	3,50	3,53
Fonds de roulement	3,57	2,58	2,37	2,29	2,36
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	10 082	9 456	9 048	9 002	9 028
Actions en circulation à la fin de l'exercice (en milliers)	10 235	10 013	9 053	9 043	8 947
Nombre moyen d'actions diluées en circulation (en milliers)	10 355	9 628	9 078	9 015	9 087
Dividende par action	0,08	0,08	—	0,07	0,07
Ratios financiers					
Rendement de l'avoir moyen des actionnaires	15,9 %	9,7 %	11,1 %	1,5 %	10,3 %
Ratio d'endettement à long terme ⁴	0,33:1	0,30:1	0,20:1	0,37:1	0,34:1

1 Depuis 2004, les frais de transport ne sont plus reflétés comme une réduction des ventes; conséquemment, les ventes de 2000 à 2003 ont été redressées pour refléter ce changement.

2 Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») et les flux de trésorerie provenant de l'exploitation par action ne sont pas des mesures reconnues en vertu des principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, et il est possible qu'elles ne puissent pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés ouvertes. La direction considère qu'il s'agit de l'information utile pour les actionnaires avertis désirant évaluer la capacité de la Société à générer des fonds. Le BAIIA est calculé à partir des états financiers consolidés de la Société, sans procéder aux ajustements liés aux éléments inhabituels et non-récurrents.

3 Avant variation des éléments hors caisse du fonds de roulement.

4 Y compris la partie exigible à court terme.



Commentaires et analyse par la direction

La section des commentaires et de l'analyse par la direction datée du 16 mars 2005 passe en revue les développements significatifs et les résultats d'exploitation de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004, par rapport à l'exercice qui prenait fin le 31 décembre 2003. Les commentaires et l'analyse doivent être lus de concert avec les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004 et les notes afférentes. Les états financiers consolidés vérifiés et les commentaires et l'analyse par la direction ont été examinés par le comité de vérification de la Société et, à sa recommandation, ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les commentaires et l'analyse par la direction contiennent des déclarations de nature prospective. De telles déclarations comportent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, susceptibles d'influencer les résultats de la Société de façon à ce qu'ils soient quelque peu différents des résultats que lesdites déclarations pourraient laisser supposer. Ces risques et ces incertitudes comprennent, sans s'y limiter, la conjoncture économique et la situation des marchés, les prix de vente des produits, le coût des matières premières et les frais d'exploitation, les fluctuations du taux de change des devises étrangères et tout autre facteur auquel on réfère dans le présent document et dans les autres documents d'information déposés par la Société.

Les états financiers de la Société consolidés vérifiés sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada, et présentés en dollars canadiens. Il est possible d'obtenir des renseignements supplémentaires, notamment la notice annuelle, les rapports trimestriels et annuels de la Société, en visitant le site Web de SEDAR au www.sedar.com. Les communiqués de presse et d'autres renseignements sont également disponibles à la rubrique sur l'information financière du site Web de la Société, au www.stella-jones.com.

Nos activités

Stella-Jones est l'un des chefs de file canadiens dans le secteur de la fabrication de bois traité sous pression destiné aux industries, et fait désormais partie des plus importants fournisseurs de services personnalisés de traitement du bois sous pression sur le marché du bois à usage résidentiel.

La Société se spécialise dans quatre grandes catégories de produits : les poteaux de bois traité destinés aux sociétés de services publics et aux entreprises de télécommunications, les traverses de chemins de fer employées par les sociétés de transport ferroviaire, les produits de bois traité industriels voués à des applications maritimes et du secteur de la construction, ainsi que les produits de bois d'œuvre traité écoulés sur le marché résidentiel.

La Société exploite sept usines de traitement du bois et deux centres de distribution. Ces neuf installations sont situées en Colombie-Britannique, en Ontario, au Québec, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve. Les effectifs de la Société s'élèvent actuellement environ à 225 personnes.

Notre mission

Stella-Jones a pour objectif de s'élever au rang de chef de file du secteur de la conservation du bois et d'être un modèle de société responsable et respectueuse de l'environnement.

C'est en accordant la priorité à la satisfaction de la clientèle, à une gamme de produits de base et à des segments de marché clés, tout en misant sur sa capacité d'innover et d'optimiser ses ressources, que Stella-Jones compte réaliser cette ambition.

La Société s'est engagée à fournir à ses employés un milieu de travail stimulant, sécuritaire et respectueux de l'individu et à récompenser également la recherche de solutions, l'esprit d'initiative et la poursuite d'un rendement toujours meilleur.

Vue d'ensemble de 2004

Par rapport à l'exercice précédent, l'exercice terminé le 31 décembre 2004 a été le théâtre d'une croissance sans précédent de 33,6 % des ventes et, surtout, d'une progression de 94,2 % du bénéfice net. Les quatre grandes catégories de produits ont dégagé une augmentation des ventes et de la marge brute en 2004 par rapport à 2003. Il s'agit par ailleurs du deuxième exercice consécutif au cours duquel la Société a réalisé une croissance par voie d'acquisition. En avril 2004, la Société a procédé à l'acquisition au comptant d'environ 2,0 millions de dollars de certains éléments d'actif reliés au traitement du bois de l'entreprise québécoise Les Industries Légaré (1998) Ltée (« Légaré ») (Voir la rubrique intitulée Acquisition d'entreprise ci-après). Cette démarche confirme davantage notre engagement envers le secteur de la conservation du bois et notre intention de favoriser la consolidation de l'industrie. Nous avons sensiblement amélioré nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pendant l'année, qui sont passés de 6,8 millions de dollars en 2003 à 10,9 millions de dollars en 2004. Notre bilan au 31 décembre 2004 demeure vigoureux, affichant un ratio d'endettement de 0,33:1. Nous entrevoyons d'excellentes possibilités de réaliser des ventes supplémentaires et de faire progresser notre marge bénéficiaire au niveau de nos principales activités en 2005. Nous nous sommes d'ailleurs dotés de la capacité et des ressources financières nécessaires pour nous permettre de tirer parti de toutes les occasions qui pourraient se présenter.

Faits saillants annuels

Pour les exercices terminés le 31 décembre

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

	2004	2003	2002
	\$	\$	\$
Ventes	128 972	96 544	105 627
Bénéfice net	7 291	3 754	3 721
Bénéfice net par action ordinaire	0,72	0,40	0,41
Bénéfice net par action ordinaire dilué	0,70	0,39	0,41
Actif total	98 200	93 351	69 436
Total de la dette à long terme*	16 184	12 783	7 028
Dividende par action	0,08	0,08	-

*Y compris la portion à court terme

Ventes par groupes de produits

Poteaux destinés aux sociétés de services publics

Les ventes de poteaux pour sociétés de services publics au Canada ont atteint 57,0 millions de dollars en 2004, surpassant de 9,3 millions de dollars ou 19,5 % les ventes de 47,7 millions de dollars réalisées en 2003. Durant les dix dernières années, les grandes sociétés de services publics canadiennes ont eu pour politique de n'acheter des poteaux de remplacement que si l'on constatait, suite à une inspection, que la fiabilité d'un poteau était compromise soit en raison de son âge avancé, soit selon des signes visibles. Elles ont eu tendance à négliger les programmes d'entretien préventif, vraisemblablement pour des motifs de restrictions budgétaires. Il y a présentement 12 à 14 millions de poteaux de bois traité utilisés par les sociétés de services publics au Canada. Stella-Jones vend actuellement près de 125 000 poteaux à chaque année au Canada, soit quelque 44 % du total de nos produits d'exploitation. La durée utile des poteaux de bois traité installés continue de grimper, et se chiffre maintenant entre 35 et 40 ans pour les réseaux types. La durée utile totale des poteaux de bois traité est susceptible de durer 60 années, en fonction de l'utilisation qu'on en fait et des conditions météorologiques, mais seulement dans les cas exceptionnels, et l'on s'entend pour leur accorder une durée moyenne de 40 à 50 années. En banlieue et dans les zones urbaines, de plus en plus de poteaux sont soit surchargés, soit presque utilisés à pleine capacité. Nous croyons que le rythme actuel des achats, plus particulièrement à la lumière des défaillances d'infrastructures qui ont fait la manchette, en raison des conditions météorologiques particulièrement difficiles de l'an dernier, ne peut plus être maintenu et qu'un retour au modèle d'entretien préventif conduira éventuellement à une augmentation de la demande annuelle pour les poteaux destinés aux services publics.

Les ventes de poteaux pour les sociétés de services publics à l'étranger, excluant les ventes aux États-Unis qui font l'objet d'une rubrique distincte ci-après, se sont élevées au total à 2,8 millions de dollars en 2004, par rapport à 3,3 millions de dollars durant l'exercice précédent. Tel qu'indiqué antérieurement dans un commentaire et une analyse par la direction, les ventes outre-mer dans l'avenir ne feront pas partie de nos principaux marchés cibles, bien que nous continuerons de surveiller les tendances en matière d'exportation par le truchement de nos relations et de nos partenariats internationaux. Sur la côte ouest, nous évoluons dans un marché de petite envergure, quoiqu'en pleine expansion, soit celui des poteaux de grande taille utilisés pour les lignes de transmission et destinés au marché de l'exportation outre-mer, mais qui sont vendus par l'entremise des entrepreneurs et des agents locaux. Ces ventes sont incluses dans les activités intérieures.

Traverses de chemins de fer

Les ventes de traverses de chemins de fer ont totalisé 38,6 millions de dollars en 2004, une progression de 14,4 millions de dollars par rapport aux ventes de 2003, qui se sont élevées à 24,2 millions de dollars. Les résultats satisfaisants des ventes de ce groupe de produits sont représentatifs des rendements vigoureux du secteur du transport ferroviaire, qui a récemment connu un accroissement sans précédent. Les exigences des programmes d'entretien, l'installation de voies de doublement et la construction de voies d'évitement constituent tous des facteurs qui ont contribué à l'augmentation de la demande. Toutefois, cette croissance n'est pas confinée aux chemins de fer de catégorie 1 (principale), puisque nous avons également réussi à accroître nos ventes aux clients qui exploitent des lignes ferroviaires de courtes distances et aux exploitants de lignes vouées au domaine de l'exploitation minière. Notre aptitude à servir les clients à partir de plusieurs usines, une santé financière nous permettant de constituer des stocks de bois vert et de le faire sécher à l'air en prévision des contrats à long terme, et la source d'approvisionnement en bois dont nous bénéficions depuis plusieurs années constituent les principaux moteurs de la croissance dans ce secteur. Quant aux coûts, la spécialisation des usines et l'augmentation des débits de production par le recours aux installations de production spécialisées nous ont permis de maintenir nos prix à un niveau concurrentiel.

Bois traité à usage industriel

Les ventes de bois traité à usage industriel ont augmenté, passant à 19,0 millions de dollars en 2004 comparativement à 11,9 millions de dollars en 2003, soit une hausse de 59,7 %. Nous avons considérablement élargi notre clientèle des Maritimes suite à l'acquisition du Groupe Cambium Inc. (« Cambium »), ce qui nous a valu une forte pénétration dans le secteur marin de Terre-Neuve, et en 2004, nous avons bénéficié d'une année complète de ventes à ces nouveaux clients par rapport à seulement cinq mois en 2003. Les marchés des pieux et de bois à usage maritime, qui comptent une imposante clientèle aux États-Unis, ont eux aussi démontré de bons



résultats cette année, en dépit de l'impact négatif sur les revenus, lors de la conversion des ventes en dollars US pour des dollars canadiens, une devise somme toute plus forte en 2004 qu'en 2003. Par ailleurs, nous continuons de participer activement aux initiatives de l'industrie visant à démontrer l'innocuité pour l'environnement et l'efficacité des pieux de bois qui sont utilisés dans le cadre de projets à caractère maritime, ainsi que l'avantage économique du bois aux dépens de l'acier dans le domaine des pieux pour les fondations. Nous sommes également parvenus à décrocher des ventes supplémentaires de bois traité à usage industriel suite à l'acquisition de Légaré, en avril 2004. Légaré a développé un marché à créneaux de faible envergure, quoiqu'en pleine expansion, pour le traitement au borate du bois de construction de dimensions courantes destiné au marché de la menuiserie intérieure. Le borate est particulièrement efficace contre les termites et plusieurs constructeurs d'habitations préfabriquées exportent leurs produits dans des régions où ce type de dommage peut survenir. Nous avons installé à notre usine de Sorel-Tracy, au Québec, le système de traitement au borate acquis de Légaré.

Bois à usage résidentiel

Les ventes dans le domaine des services spécialisés de traitement du bois à usage résidentiel ont représenté un marché en expansion en 2004, alors que nous avons continué d'élargir le réseau de détaillants qui vendent nos produits. Le chiffre d'affaires total est passé de 9,5 millions de dollars en 2003 à 11,5 millions de dollars en 2004. Cette expansion provient surtout de notre alliance stratégique avec un important grossiste en bois d'œuvre qui s'occupe de l'approvisionnement en bois et de la gestion des réseaux de distribution aux détaillants. Nous fournissons, dans les marchés du Québec, de l'Ontario et des Maritimes, des services de traitement au cuivre amine quaternaire (« CAQ »). Le CAQ est le plus récent produit de conservation hydrosoluble à se tailler une place dominante sur le marché des produits de conservation, approuvé pour le traitement du bois à usage résidentiel. Son lancement a eu lieu après que les industries canadiennes et américaines du traitement du bois aient amorcé le processus d'abandon volontaire graduel, en décembre 2003, de l'arséniate de cuivre et de chrome (« ACC ») comme agent de conservation dans le traitement du bois destiné à l'usage résidentiel. Dans les Maritimes et à Terre-Neuve, nous offrons des programmes de services complets, notamment l'approvisionnement en bois de dimensions courantes et le traitement au CAQ des produits destinés au marché de l'habitation résidentielle. Cependant, pour cette catégorie de produits, nous réalisons la plupart de nos ventes sous forme de services de traitement. Depuis l'installation, vers la fin 2004, à notre usine de Truro de l'un des autoclaves acquis de Légaré, nous disposons désormais de trois usines — à Delson (Québec), à Guelph (Ontario) et à Truro (Nouvelle-Écosse) — dotées chacune d'au moins deux autoclaves pour le traitement à l'aide de produits de conservation hydrosolubles. L'un de ces autoclaves peut être dédié au traitement à l'ACC pour nos clients du bois à usage résidentiel.

Ventes aux États-Unis

En 2004, les ventes aux États-Unis se sont élevées au total à 19,1 millions de dollars, soit une progression de 1,6 million de dollars ou 9,1 % par rapport au chiffre d'affaires de 17,5 millions de dollars inscrit aux résultats de 2003. Toutefois, en volume, les ventes ont augmenté d'environ 17 % et l'augmentation relativement modeste du chiffre d'affaires est entièrement imputable au taux de conversion, ce qui dénote la force relative du dollar canadien en 2004. Nous croyons que le marché recèle d'autres occasions de croissance, plus particulièrement pour nos activités sur la côte ouest, un endroit où l'accès aux sapins de Douglas, une essence prisée pour les poteaux de grande taille, nous confère un avantage concurrentiel lorsqu'il s'agit de soumissionner pour des projets de lignes de transmission. Quoi qu'il en soit, au sujet d'autres marchés pour les produits comme les poteaux pour lignes de distribution et les pieux, la vigueur du dollar canadien nous désavantage par rapport à la concurrence exercée par les producteurs américains. Notre structure à faible coût contribue à atténuer en partie l'érosion des bénéfices tout en nous procurant une marge bénéficiaire satisfaisante, mais si le dollar américain continuait de se dévaloriser, cette situation pourrait avoir des répercussions sur notre capacité de développer ce marché.

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 129,0 millions de dollars, soit une augmentation de 32,5 millions de dollars ou 33,6 %, par rapport au chiffre d'affaires de 96,5 millions de dollars de l'exercice antérieur. Cette progression découle de l'apport des résultats d'exploitation dégagés pour un exercice complet par les activités des trois usines de traitement acquises de Cambium le 31 juillet 2003, en comparaison de l'apport des résultats dégagés pour une période de cinq mois inclus dans le chiffre d'affaires de l'exercice précédent. Par surcroît, au chapitre de nos principales activités commerciales reliées aux traverses de chemins de fer, un domaine dans lequel Cambium avait peu d'activité, et de celles reliées au bois destiné aux consommateurs, ayant trait à une gamme de produits que nous n'avons pas acquise de Cambium, nous avons réalisé une formidable croissance de 59,5 % en 2004 par rapport à 21,1 %

en 2003. De plus, le chiffre d'affaires de l'exercice en cours inclut les produits tirés pendant une période de huit mois des anciens clients de Légaré, après l'acquisition, par la Société le 26 avril 2004, des actifs de traitement du bois de celle-ci. (Voir la rubrique intitulée Acquisition d'une entreprise ci-après.)

La progression du chiffre d'affaires a été atténuée par une diminution des exportations de poteaux destinés aux services publics outre-mer, qui ont accusé une baisse de 500 000 \$ en 2004 par rapport à 2003, conséquence de notre politique consistant à n'écouler nos produits que sur les marchés susceptibles de rapporter un rendement convenable par rapport aux risques encourus. Par conséquent, les marges bénéficiaires sur les exportations, exprimées en dollars, se sont révélées plus élevées en 2004 qu'en 2003. Nous continuerons d'appliquer cette stratégie en 2005.

Les marges bénéficiaires brutes ont augmenté sensiblement au cours de l'exercice 2004 par rapport à celui de 2003. Ce progrès est imputable aux retombées sur les résultats de l'exercice complet des synergies découlant de l'acquisition de Cambium, conjuguées au fait que les stocks plus coûteux obtenus dans le cadre de l'acquisition ont été remplacés par des marchandises à prix plus avantageux achetées de fournisseurs courants. En 2004, les marges bénéficiaires brutes se sont élevées à 23,2 millions de dollars ou 18 % du chiffre d'affaires, comparativement à 14,9 millions de dollars ou 15,5 % du chiffre d'affaires en 2003.

Les frais de vente et d'administration se sont chiffrés à 7,3 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004, soit une augmentation de 2,3 millions de dollars par rapport aux 5,0 millions de dollars engagés durant l'exercice antérieur. Cette augmentation est imputable en partie aux dépenses supplémentaires qu'engendrent les primes au régime de participation aux bénéfices des employés de la Société, dont une importante partie est directement liée aux résultats exceptionnels réalisés par cette dernière en 2004 par rapport à 2003. Également en 2004, la Société a engagé des frais de restructuration dans ses usines de Clarenville (Terre-Neuve) et de New Westminster (Colombie-Britannique), en plus d'enregistrer une perte de valeur de certains éléments d'actif hors d'exploitation au port de Bécancour (Québec) et à l'installation d'écorage de poteaux d'Hérouxville (Québec) de la Société. Ces derniers frais ont été compensés par les gains réalisés lors de la disposition de nos entreprises d'écorage de poteaux à Albabel et à Senneterre, toutes deux au Québec.

Il y a eu une perte de 360 000 \$ pour l'année due à la devise étrangère, soit un léger recul par rapport à la perte de 385 000 \$ de l'exercice antérieur. Notre risque face aux gains ou aux pertes de change résultant des fluctuations du taux de change découle de nos opérations de vente et d'achat en dollars US. En 2004, nous avons été partiellement protégés contre les répercussions d'une devise canadienne plus vigoureuse grâce à la couverture naturelle que nous confèrent nos achats en dollars US. La Société assure le suivi de ses transactions en dollars américains, et nos opérations de couverture de base consistent en des contrats de change à terme pour la vente de devises américaines et en l'achat de biens et services en dollars américains. Nous considérerons également des contrats de change à terme pour l'achat de devises américaines dans le cadre des acquisitions importantes qui ne sont pas naturellement protégées. Au 31 décembre 2004, la Société détenait des contrats de change pour la vente éventuelle de dollars américains totalisant 6 000 000 \$, à des taux se situant entre 1,5940 \$ CA et 1,6125 \$ CA / 1 \$ US (moyenne de – 1,6040 \$ CA / 1 \$ US) et dont les échéances s'échelonnent de juillet 2005 à décembre 2007. Au 31 décembre 2004, les gains de change non matérialisés associés à ces contrats étaient de 1,9 million de dollars.



Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004, les frais financiers ont totalisé 1,7 million de dollars, soit 400 000 \$ de plus que les frais financiers de 1,3 million de dollars engagés en 2003. Pour le premier semestre de l'exercice 2004, le total des dettes, tant à court terme qu'à long terme, a été considérablement plus élevé qu'au cours de la même période en 2003. Cette situation fait ressortir l'augmentation des emprunts tirés sur notre marge de crédit à l'exploitation à court terme, afin de financer les niveaux plus élevés de fonds de roulement, ainsi que la nouvelle dette à long terme contractée pour financer l'acquisition de Cambium en juillet 2003. Durant cette période, nous avons également tiré un autre montant sur le prêt hypothécaire contracté dans le but de financer le nouvel appareil de thermooxydation implanté à notre usine de Delson en début de 2004. Au cours du deuxième semestre de 2004, l'amélioration de nos résultats d'exploitation, qui nous a permis de réduire considérablement notre marge de crédit à l'exploitation, conjuguée à une baisse des taux d'intérêt, a donné lieu à des frais de financement comparables à la même période en 2003.

L'amortissement des immobilisations corporelles a totalisé 3,1 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004, soit une hausse de 500 000 \$ par rapport à la même période en 2003. Cette hausse est surtout attribuable à l'amortissement additionnel relié au nouvel appareil de thermooxydation implanté à notre installation de Delson (Québec), un investissement de 3,1 millions consacré aux questions environnementales, ainsi qu'à l'amortissement des immobilisations corporelles acquises de Cambium et de Légaré.

La charge d'impôts s'est élevée au total à 3,8 millions de dollars en 2004 par rapport à 1,8 million de dollars en 2003, soit une augmentation de 2,0 millions de dollars. Cette hausse est le fruit d'une amélioration considérable du bénéfice avant impôts. Le taux d'imposition réel s'est chiffré à 34 %.

La Société a réalisé un bénéfice net de 7,3 millions de dollars ou 0,72 \$ par action, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004, par rapport à 3,8 millions de dollars ou 0,40 \$ par action en 2003. En moyenne annuelle, cela représente une hausse de 3,5 millions de dollars ou 94,2 % du bénéfice net.

Restructuration

La Société a décidé de cesser ses activités de traitement à l'usine de Clarendville au dernier trimestre de 2004. Cette usine aurait nécessité d'importantes dépenses en immobilisations en 2005. Au cours de l'exercice 2000, des évaluations de base, prescrites par les documents de recommandations techniques (les « DRT »), ont été réalisées à l'usine de Clarendville, ainsi qu'à toutes les autres usines de conservation du bois au Canada, par des consultants en environnement pour le compte d'Environnement Canada. Toutes les usines devaient soumettre un plan d'action pour corriger efficacement les éléments indiqués dans les évaluations. La date butoir pour répondre aux exigences est le 31 décembre 2005. La Société a estimé

Répartition des ventes
par produit
(% des revenus)



- Poteaux de bois 46 %
- Traverses de chemins de fer 30 %
- Bois traité à usage industriel 15 %
- Bois à usage résidentiel 9 %

Répartition des ventes
par secteur géographique
(% des revenus)



- Canada 83 %
- États-Unis 15 %
- Ailleurs dans le monde 2 %

que les coûts des correctifs pour les installations de Clarendville n'étaient pas justifiés et a pris la décision de cesser ses activités de traitement. Les indemnités de départ des employés qui y travaillaient ont été imputées à l'exercice 2004. Cette usine sera désormais exploitée comme centre de distribution et continuera de servir le marché de Terre-Neuve. Les activités de traitement sur la côte est ont été centralisées à notre usine de Truro, qui est dotée d'une capacité suffisante pour combler entièrement la demande du marché local.

À New Westminster, en Colombie-Britannique, la retraite anticipée de deux employés de longue date, combinée à deux mises à pied, toutes survenues durant le dernier trimestre de l'exercice, ont occasionné l'imputation, en 2004, des indemnités de départ et de retraite. La perte de valeur des éléments hors caisse inclus dans les éléments d'actif québécois de Bécancour et d'Hérouxville découle de notre retrait stratégique du marché des exportations outre-mer. Un espace spécialement aménagé au port de Bécancour pour entreposer les poteaux traités avant de les expédier à l'étranger n'est plus nécessaire, et nous avons décidé de réduire la valeur comptable nette de cet actif. Nous avons également constitué une provision pour le démantèlement et la remise en état du site. Notre chantier d'écorçage de poteaux d'Hérouxville, au Québec, était le principal producteur de poteaux de plus petite taille destinés à l'exportation et qui ne pouvaient être vendus qu'à l'étranger. Il ne produisait que très peu de poteaux de la dimension requise pour être utilisés au pays. Comme nous ne prévoyons pas reprendre les activités d'écorçage de poteaux sur ce site, nous avons décidé de réduire la valeur comptable nette de cette propriété et de l'équipement connexe, à sa valeur marchande actuelle. Le montant total de la dévaluation d'actifs et de la provision s'est établi à quelque 400 000 \$.

La Société s'est par ailleurs départie de deux autres entreprises d'écorçage de poteaux au Québec en 2004, ce qui lui a rapporté des gains en capital d'environ 400 000 \$. En mars 2004, la Société a vendu sa machine à écorcer les poteaux d'Albanel, au Québec. La vente était conditionnelle à l'approbation par le Ministère des Ressources naturelles (le « MRN ») du transfert à l'acheteur d'une partie des droits de coupe de la Société qui, au Québec, sont désignés comme un contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (« CAAF »), portant sur 14 600 m³ de pin gris. En octobre 2004, la Société a aussi vendu son entreprise d'écorçage de poteaux de Senneterre, au Québec. Il s'agissait également d'une vente conditionnelle à l'approbation par le MRN du transfert à l'acheteur d'une partie du CAAF de la Société, portant sur 18 550 m³ de pin gris. Ces actifs d'écorçage de poteaux ont été catégorisés comme disponibles à la vente, et les droits prévus par le CAAF ont été mis à disposition pour transfert, par suite d'une révision stratégique effectuée au début de 2004 à l'égard de nos activités de foresterie au Québec et, plus particulièrement, en raison des frais de détention de nos droits de coupe. Dans le cadre de l'opération de juillet 2003 concernant Cambium, nous avons obtenu des droits de coupe supplémentaires de 72 300 m³ dans les régions de l'Outaouais et de l'Abitibi, au Québec, ce qui nous a conféré plus du double des droits de coupe dont nous disposions auparavant au Québec, qui s'établissaient à 51 550 m³. Les poteaux produits à partir de ces nouveaux droits de coupe ont été écorcés soit à notre usine de traitement de Gatineau (Québec), qui est dotée d'une écorceuse moderne et efficace, soit à l'usine d'écorçage de poteaux de Senneterre. Nos droits de coupe antérieurs étaient attribués dans les régions du Lac Saint-Jean et de Shawinigan, au Québec, et constituaient la principale source de matières premières de notre usine d'écorçage de poteaux d'Hérouxville et pour des activités d'écorçage de poteaux de moindre envergure à Albanel.

Les poteaux issus des droits de coupe du CAAF visant les régions du Lac Saint-Jean et de Shawinigan, au Québec, étaient essentiellement produits avec du pin gris qui, dans cette région nordique, permet rarement de produire des poteaux plus longs que 35 pieds, la taille minimum pour les poteaux des services publics au pays. Quoiqu'il en soit, ces poteaux plus courts respectent les normes des sociétés de services publics à l'étranger et dans le passé, la Société a produit la quasi-totalité des poteaux destinés à l'exportation en recourant à ses propres activités de foresterie. Cependant, les droits du CAAF de Cambium portent principalement sur le pin rouge, une essence qui permet de produire des poteaux de la taille normative de 35 à 50 pieds valide au pays. La décision que nous avons prise en 2002 de nous retirer des activités d'exportation outre-mer a grandement diminué nos exigences en matière de production de poteaux de taille conforme aux normes étrangères, tout en nous amenant à réévaluer la pertinence de poursuivre les activités de foresterie aux emplacements d'Hérouxville et d'Albanel. Le coût annuel pour la rétention de nos droits dans le cadre de ces permis d'exploitation forestière s'élevait à quelque 350 000 \$, et un montant similaire était imposé à l'égard des droits antérieurs de Cambium.

Ces opérations ont eu pour résultat de centraliser nos permis d'exploitation forestière québécois dans la région de l'Outaouais, à proximité de notre usine de Gatineau au Québec. Désormais, nos droits de coupe au Québec visent essentiellement des régions propices à la production de poteaux de pin rouge destinés au marché intérieur, que nous sommes en mesure de fabriquer à faible coût dans le cadre de nos propres activités de foresterie.

Acquisition d'une entreprise

Le 26 avril 2004, la Société a fait l'acquisition de certains éléments d'actif reliés au traitement du bois de Légaré, société fermée qui produisait et commercialisait des produits de bois traité sous pression, desservant principalement les marchés industriels. Les éléments d'actif acquis se composaient de stocks de poteaux de bois vert et de bois traité, ainsi que de certaines pièces d'équipement de production pour le traitement du bois sous pression. La totalité du matériel de production affecté au traitement du bois a été retirée et transférée vers les diverses usines de traitement de la Société. Aucun autre élément d'actif n'a été acquis et Légaré est demeurée propriétaire du site de son exploitation antérieure. Le prix d'achat total s'est élevé à 2,0 millions de dollars : une tranche de 1,4 million portait sur les stocks et les 600 000 \$ restants, les immobilisations corporelles. La contrepartie était en espèces à l'exception d'un solde de 150 000 \$ payable un an après la date d'acquisition, et a été financée par l'entremise de la marge d'exploitation bancaire existante de la Société. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'achat pur et simple et, en conséquence, le prix d'achat a été réparti aux éléments d'actif acquis en fonction de leur juste valeur estimative à la date d'acquisition.

Résultats trimestriels

Le tableau ci-après présente les principaux renseignements financiers des huit derniers trimestres de la Société, y compris le dernier exercice complet.

Résultats trimestriels

2004

Pour les trimestres terminés le

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

	31 mars \$	30 juin \$	30 sept. \$	31 déc. \$	Total \$
Ventes	24 947	41 894	35 677	26 454	128 972
Bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles ¹	2 764	5 964	4 204	2 862	15 794
Bénéfice d'exploitation ¹	2 016	5 203	3 478	2 020	12 717
Bénéfice net	1 008	3 038	1 966	1 279	7 291
Bénéfice net par action ordinaire	0,10	0,30	0,20	0,12	0,72
Bénéfice net par action ordinaire, dilué	0,10	0,29	0,19	0,12	0,70

2003

Pour les trimestres terminés le

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

	31 mars \$	30 juin \$	30 sept. \$	31 déc. \$	Total \$
Ventes	20 516	28 450	25 396	22 182	96 544
Bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles ¹	1 611	3 484	2 526	1 944	9 565
Bénéfice d'exploitation ¹	1 017	2 888	1 814	1 210	6 929
Bénéfice net	500	1 662	934	658	3 754
Bénéfice net par action ordinaire	0,06	0,18	0,10	0,06	0,40
Bénéfice net par action ordinaire, dilué	0,06	0,18	0,09	0,06	0,39

1 Le bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et le bénéfice d'exploitation ne sont pas des résultats reconnus en vertu des principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, et il est peu probable qu'ils puissent être comparables à des résultats similaires publiés par d'autres émetteurs. La direction considère toutefois qu'ils constituent une mesure utile aux fins de comparaison avec d'autres entreprises de son secteur d'activité, puisqu'ils présentent des résultats financiers en rapport avec les façons de faire de l'industrie et qui ne sont pas influencés par des charges hors caisse ou les structures de capitaux. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et le bénéfice d'exploitation permettent de calculer le bénéfice net inclus aux états financiers selon les PCGR du Canada, puisqu'il n'y a pas d'ajustements en raison d'éléments inhabituels ou non récurrents.

Résultats du quatrième trimestre

Le chiffre d'affaires pour le quatrième trimestre de 2004 s'est hissé à 26,5 millions de dollars, en hausse de 19,4 % par rapport aux 22,2 millions de dollars dégagés pour la période correspondante en 2003. Les ventes de produits de toutes les catégories ont été supérieures à celles de l'exercice précédent, les traverses de chemins de fer et les poteaux de services publics nationaux ayant compté pour plus de 67 % du chiffre d'affaires de 4,3 millions de dollars réalisé durant le trimestre. Les augmentations des ventes à l'exportation au Mexique, marquées par une hausse de 35 % dans le cas du bois à usage résidentiel, ainsi qu'un modeste mouvement à la hausse des ventes du bois traité à usage industriel, ont constitué le reste de la croissance du chiffre d'affaires.

Les marges bénéficiaires brutes en tant que pourcentage du chiffre d'affaires ont augmenté de 3,6 % durant le quatrième trimestre de 2004 par rapport à ce même trimestre de l'exercice antérieur, surtout en raison des marges bénéficiaires beaucoup plus élevées tirées des ventes nationales de poteaux de services publics. Cette augmentation s'explique par la diminution progressive des coûts moyens reliés à nos stocks de bois non traité, réalisée au fil de nos démarches visant à écouler les poteaux à prix plus élevé acquis de Cambium, ainsi que par les augmentations de prix instaurées durant le dernier semestre de l'exercice.

Le bénéfice net du quatrième trimestre de 2004 s'est établi à 1,3 million de dollars, ou 0,12 \$ par action, comparativement au bénéfice net de 658 000 \$, ou 0,06 \$ par action pour la période correspondante en 2003.

Liquidité et ressources en capital

L'actif à court terme de la Société s'élevait à 67,4 millions de dollars au 31 décembre 2004, soit une augmentation de 5,7 millions de dollars par rapport à son niveau de 61,7 millions de dollars à la fin de l'exercice précédent. L'augmentation des stocks compte pour une tranche de 4,2 millions de dollars de cette hausse. Il est nécessaire de conserver les stocks à ce niveau pour pouvoir approvisionner la nouvelle clientèle découlant de l'acquisition de Légaré, et de combler la demande suscitée par nos contrats de 2005 et de 2006, ainsi que la nouvelle demande anticipée. Notre capacité de financer le fonds de roulement nécessaire pour permettre aux stocks de bois vert consacrés à la production de poteaux, de traverses de chemins de fer et de bois à usage industriel de sécher à l'air durant neuf à douze mois, soit la période requise avant le traitement, constitue un facteur déterminant de notre succès et un avantage sur le plan de la mise en marché dans les secteurs industriels où nous évoluons. À l'exception d'une petite quantité de bois d'œuvre que nous achetons pour quelques clients des Maritimes, nous ne constituons pas de stocks de bois d'œuvre de dimensions courantes dans le cadre de nos activités de traitement du bois à usage résidentiel, puisque nous préférons fournir des services de traitement seulement à notre partenaire grossiste en bois d'œuvre, de sorte qu'il assume lui-même les risques liés aux fluctuations de prix du bois d'œuvre. L'augmentation de nos comptes débiteurs va de pair avec la croissance de notre chiffre d'affaires, et le délai moyen de recouvrement des créances a diminué légèrement.

Notre endettement bancaire courant a diminué considérablement par rapport à la fin de l'exercice précédent, passant de 19,5 millions de dollars au 31 décembre 2003 à 11,4 millions de dollars au 31 décembre 2004. Ce recul de 8,1 millions de dollars est en partie attribuable aux démarches de restructuration puisque, en 2004, nous avons emprunté 5,0 millions de dollars en vertu d'un nouveau prêt en capital et d'un nouveau prêt à terme. Ces emprunts ont été contractés sous forme de deux financements bancaires distincts, un prêt en capital de 4,0 millions de dollars en janvier 2004 et un prêt à terme de 1,0 million de dollars en décembre 2004. Les comptes fournisseurs exigibles à la fin de l'exercice en cours s'établissaient à 13,9 millions de dollars, à peine 2,0 % de plus qu'à pareille date l'année précédente, et malgré l'augmentation des activités d'exploitation.

Le total de notre dette à long terme, qui était de 12,8 millions de dollars au 31 décembre 2003, s'élevait à 16,2 millions de dollars au 31 décembre 2004, soit une hausse de 3,4 millions de dollars. En plus des nouveaux prêts à terme, nous avons également tiré une somme supplémentaire de 760 000 \$ aux termes de l'établissement relatif au contrat de location-acquisition contracté pour financer l'achat et l'implantation de l'appareil de thermooxydation à notre usine de Delson.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont élevés à 10,9 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004, en hausse de 4,1 millions de dollars par rapport aux 6,8 millions de dollars dégagés au cours de la période correspondante en 2003. Compte tenu des variations des éléments hors caisse du fonds de roulement, le total des flux de trésorerie liés à l'exploitation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004 a été de 8,9 millions de dollars par rapport à 4,9 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. Ces liquidités, combinées aux fonds provenant des nouveaux financements par emprunts à long terme, au produit obtenu suite à l'émission d'actions ordinaires aux termes des régimes d'options d'achat d'actions et d'achat d'actions des employés de la Société, au produit de la disposition

de nos activités d'écorçage de Senneterre et d'Albanel, ont servi à verser deux fois des dividendes semestriels de 0,04 \$, à effectuer les remboursements de capital au titre de la dette à long terme de la Société, à acquérir les éléments d'actif de Légaré, à acquérir de nouvelles immobilisations corporelles et à diminuer l'encours du crédit à l'exploitation de la Société.

En juin 2004, le banquier principal de la Société a prolongé pour une durée indéterminée sa facilité de crédit, une marge de crédit à l'exploitation de 30,0 millions de dollars et un prêt en capital de 4,0 millions de dollars. Les prêts demeurent remboursables à vue et sont sujets à des révisions périodiques. Les modalités demeurent inchangées par rapport à celles de facilité de crédit antérieure, à cette exception que si la Société maintient son ratio du total du passif sur la valeur corporelle nette, au sens de l'entente, au-dessous de 1,00:1 pendant deux trimestres consécutifs, les marges bénéficiaires s'appliquant aux avances assorties du taux préférentiel seront diminuées de 0,25 % par année. Dans l'éventualité où ce ratio dépasserait ultérieurement 1,00:1, le taux des marges bénéficiaires serait immédiatement ramené au taux initial. En date du 31 décembre 2004, la Société avait maintenu ce ratio au-dessous de 1,00:1 pour un deuxième trimestre consécutif et pourra bénéficier du taux inférieur à compter de la fin janvier 2005.

Par ailleurs, en juin 2004, le banquier secondaire de la Société a prolongé sa facilité de crédit couvrant deux prêts à terme de 4,0 millions de dollars et de 1,0 million de dollars, respectivement, pour une période supplémentaire sous réserve d'une révision annuelle vers le 1^{er} avril 2005. À l'heure actuelle, la Société ne prévoit pas modifier davantage ses ententes bancaires actuelles, puisqu'elles sont suffisantes pour assurer le déroulement des activités d'exploitation envisagées. Nous avons respecté la totalité de nos engagements bancaires tout au long de l'exercice.

Au 31 décembre 2004, le fonds de roulement s'élevait à 36,6 millions de dollars, accusant une forte hausse par rapport au fonds de roulement de 25,9 millions de dollars au 31 décembre 2003. Le ratio d'endettement à court terme de la Société s'est chiffré à 2,19:1 à la fin de l'exercice, par rapport à 1,72:1 un an plus tôt. Notre ratio d'endettement à long terme s'est établi à 0,33:1 en fin d'exercice, comparativement à 0,30:1 au 31 décembre 2003, en raison du nouvel emprunt à terme contracté afin de diminuer les emprunts à court terme.

Nos obligations contractuelles en vue de paiements futurs sont décrites dans le tableau ci-dessous.

Obligations contractuelles

(en milliers de dollars)

	Paiements exigibles par période				
	Total	Moins d'une année	1 à 3 années	4 à 5 années	Après 5 années
	\$	\$	\$	\$	\$
Dette à long terme	15 987	3 605	6 649	4 783	950
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	216	104	84	28	-
Contrats de location-exploitation	3 386	619	728	279	1 760
Total des obligations contractuelles	19 589	4 328	7 461	5 090	2 710



Exercice 2003 par rapport à l'exercice 2002

Le chiffre d'affaires a diminué de 9,1 millions de dollars en 2003 par rapport à 2002, principalement en raison du retrait stratégique de la Société du marché des exportations outre-mer et de la lenteur des ventes de poteaux de services publics et de traverses de chemins de fer sur le marché intérieur. Cette baisse a été partiellement neutralisée par l'apport des résultats sur cinq mois des activités des trois usines de traitement acquises de Cambium. Le 31 juillet 2003, la Société a fait l'acquisition de la plupart des éléments d'actif de Cambium, société fermée qui produit et commercialise des produits de bois traité sous pression, principalement dans le marché industriel. Les éléments d'actif acquis comprenaient des usines de production à Gatineau et à Sorel-Tracy, au Québec, une installation d'écorage de poteaux à Senneterre, au Québec, ainsi que tous les stocks, comptes débiteurs et permis de coupe connexes. L'acquisition visait également l'ensemble des actions d'I.P.B.-W.P.I. International Inc. (« I.P.B. »), filiale à part entière de Cambium qui exploite une usine de production à Clarendville, Terre-Neuve. Le prix d'achat global s'élevait à 15,3 millions de dollars, dont environ 14,1 millions de dollars ont servi à l'achat des éléments d'actif nets auprès de Cambium et 1,2 million de dollars a servi à l'acquisition des actions d'I.P.B.

Le bénéfice net s'est établi à 3,8 millions de dollars ou 0,40 \$ par action, pour l'exercice 2003, par rapport à 3,8 millions de dollars ou 0,41 \$ par action, en 2002. La diminution du bénéfice net par action est surtout attribuable à l'augmentation du nombre d'actions, à la suite de l'émission de 950 000 actions ordinaires en juillet 2003 relativement au financement de l'acquisition de Cambium.

L'augmentation de 13,6 millions de dollars de la valeur de l'actif à court terme au 31 décembre 2003 par rapport au 31 décembre 2002 a été principalement attribuable à la hausse de la valeur des stocks, résultant de l'acquisition des trois usines de traitement, ainsi qu'à l'augmentation des stocks de traverses de chemins de fer requises pour satisfaire à la demande prévue en vertu de contrats commerciaux pour 2004. L'augmentation de 10,2 millions de dollars de la valeur des immobilisations corporelles représente les immobilisations acquises de Cambium et les nouvelles immobilisations corporelles acquises en 2003.

Actions et options d'achat d'actions

Au 14 mars 2005, le capital-actions de la Société comprenait 10 240 339 actions ordinaires émises et en circulation (10 012 961 au 31 décembre 2003 et 10 234 639 au 31 décembre 2004).

Au 14 mars 2005, le nombre d'options en circulation en vue d'acquies des actions ordinaires émises en vertu du Régime d'options d'achat d'actions de la Société était de 279 975 (285 675 au 31 décembre 2004) et 215 190 d'entre elles pouvaient être exercées (214 890 au 31 décembre 2004). En vigueur le 6 mai 2003, la Société a octroyé à son président et chef de la direction, en vertu d'une entente portant sur les options d'achat d'actions, 300 000 options pour acquies un nombre équivalent d'actions ordinaires à un prix d'exercice de 2,99 \$ l'action. La convention d'options d'achat d'actions prévoit également que le président dispose de l'option de toucher des espèces plutôt que de recevoir des actions. Ces options pourront être levées à compter du 6 mai 2008, ou à une date antérieure, si des événements déclencheurs spécifiques devaient se produire.

Dividendes

Le 18 mars 2003, le conseil d'administration a annoncé un changement à la politique de dividendes de la Société, en vertu de laquelle la décision de verser un dividende sera désormais évaluée semestriellement plutôt qu'annuellement. Les 16 mars et 10 août 2004, le conseil d'administration a déclaré des dividendes semestriels de 0,04 \$ par action ordinaire. Compte tenu des bons résultats financiers obtenus par la Société au cours de l'exercice 2004 et des solides perspectives pour 2005, le 16 mars 2005 le conseil d'administration a décidé d'augmenter le prochain dividende semestriel à 0,05 \$ par action ordinaire.

Le versement futur de dividendes, ainsi que leurs montant et date, seront continuellement évalués par le conseil d'administration de la Société en fonction de ses résultats financiers et besoins de liquidités, ainsi que des clauses restrictives incluses dans ses facilités de crédit et toute autre condition pouvant prévaloir au moment du versement. La Société ne peut garantir le versement futur de dividendes, ni leurs montant ou date.

Risques et incertitudes

La direction est d'avis que Stella-Jones pourrait, à l'instar de l'ensemble du secteur, être touchée par une possible baisse de la disponibilité à long terme du bois à prix concurrentiel, et par des fluctuations éventuelles du prix du bois. Néanmoins, la Société jouit d'une position concurrentielle enviable dans son secteur, et celle-ci est accentuée par son aptitude à s'approvisionner rapidement en bois de charpente de qualité, que lui procurent ses droits de coupe à long terme ainsi que ses relations bien établies avec des propriétaires forestiers et d'autres fournisseurs.

La Société est assujettie à toute une gamme de lois et de règlements en matière d'environnement, dont ceux portant sur les rejets dans l'air et dans l'eau, les émissions de substances dangereuses et toxiques et la remise en état de sites contaminés.

L'application de ces lois par les organismes de réglementation continuera d'avoir une incidence sur les activités de la Société en lui imposant des frais d'exploitation et d'entretien ainsi que des dépenses en immobilisations nécessaires en vue d'assurer la conformité. L'omission de se conformer aux lois, aux règlements ou aux ordonnances en matière d'environnement peut entraîner des mesures d'application civiles ou pénales. La Société engage des dépenses financières afin de se conformer aux règlements régissant les émissions dans l'environnement relevés par les organismes de réglementation fédéraux, provinciaux et locaux.

Aux termes des diverses lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux, la Société, en qualité de propriétaire, de locataire ou d'exploitant, est susceptible d'être tenue responsable des frais d'enlèvement ou de remise en état de contaminants se trouvant sur ses sites. Les frais de remise en état et autres frais nécessaires pour nettoyer ou traiter des sites contaminés peuvent être considérables. Toutefois, dans plusieurs cas, la Société bénéficie d'indemnités de la part d'anciens propriétaires de ses sites.

Il est par ailleurs possible que des modifications importantes soient apportées aux lois et aux règlements sur l'environnement, ce qui constitue un autre risque pour la Société. La direction croit que son engagement sur le plan environnemental, en ce qui a trait à ses usines et à l'ensemble de son exploitation, s'il est soutenu par les investissements requis, permettra à Stella-Jones de continuer de respecter les exigences en vigueur en matière de réglementation environnementale.

La Société s'expose aux risques de change en raison de ses exportations de biens fabriqués au Canada. Ces risques sont partiellement corrigés par ses achats de biens et de services en dollars américains. La Société a également recours à des contrats de change à terme pour combler les entrées et les sorties nettes en dollars américains liées à des contrats.

Principales conventions comptables et estimations

Les principales conventions comptables utilisées par la Société sont décrites à la note 1 des états financiers consolidés en date du 31 décembre 2004.

La Société prépare ses états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada, en vertu desquels la direction doit déterminer des estimations et des hypothèses qui influencent les montants déclarés au chapitre de l'actif et du passif, la divulgation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date à laquelle sont produits les états financiers, ainsi que les montants du chiffre d'affaires et des dépenses inscrites pour les exercices qu'englobent les états financiers. Les résultats réels sont susceptibles d'être différents des estimations effectuées. Les estimations sont révisées régulièrement et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ces derniers sont inscrits aux états financiers de la période au cours de laquelle ils sont identifiés.

L'établissement de la valeur des stocks constitue un calcul d'une grande complexité, des estimations étant requises relativement à la provision pour les stocks à rotation lente. Il est possible qu'une modification de l'estimation quant à la justesse de cette provision ou une importante baisse de la valeur des stocks influence les états financiers.

Les activités de la Société sont assujetties aux lois et aux règlements provinciaux et fédéraux en matière de protection de l'environnement, notamment en ce qui concerne les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et des eaux usées. La Société met en place les mesures nécessaires, et inscrit les coûts estimatifs de telles mesures, pour être conforme à ces lois et ces règlements. Toutefois, les coûts estimatifs et les mesures mises en place sont sujets aux incertitudes liées aux modifications des exigences, aux procédures d'exécution et à l'évolution des procédés technologiques.

Modifications aux conventions comptables

Principes comptables généralement reconnus et présentation des états financiers

Le 1^{er} janvier 2004, la Société a adopté les nouvelles recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») publiées dans les nouveaux chapitres du Manuel : le chapitre 1100, « Principes comptables généralement reconnus » et le chapitre 1400 « Normes générales de présentation des états financiers ». Le chapitre 1100 décrit ce que sont les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada et indique les sources de ces principes. De plus, il fournit des indications sur les sources à consulter dans le choix des conventions comptables à employer et dans la détermination des informations à fournir et ce, lorsqu'un sujet n'est pas traité explicitement dans les sources premières des PCGR, établissant ainsi une nouvelle codification de la hiérarchie des PCGR canadiens. Quant au chapitre 1400, il donne des directives générales sur la présentation des états financiers et clarifie en quoi consiste une image fidèle selon les PCGR.

Par conséquent, la Société a reclassé les frais de livraison du poste Ventes au poste Coût des Ventes. Au 31 décembre 2004, les frais de livraison s'élevaient à 5,3 millions de dollars (4,5 millions de dollars en 2003). L'adoption de ces recommandations n'a pas d'autres répercussions importantes sur les états financiers consolidés.

Relations de couverture

Le 1^{er} janvier 2004, la Société a adopté, de façon prospective, les nouvelles recommandations de l'ICCA liées aux relations de couverture. La note d'orientation traite de l'identification, de la désignation, de la documentation et de l'efficacité des relations de couverture, aux fins de l'application de la comptabilité de couverture. Elle traite également de la cessation de la comptabilité de couverture et établit des conditions préalables qui devront être satisfaites pour pouvoir appliquer la comptabilité de couverture. En vertu de cette note d'orientation, les informations relatives aux relations de couverture doivent être documentées et l'efficacité de la couverture doit être démontrée et documentée. En date du 1^{er} janvier 2004, la Société a en place toute la documentation relative aux relations de couverture nécessaires pour pouvoir appliquer la comptabilité de couverture dans le cas des contrats de change à terme.

Avantages sociaux futurs

En 2004, l'ICCA a modifié le chapitre 3461 du Manuel, « Avantages sociaux futurs ». Le chapitre 3461 exige la divulgation de renseignements supplémentaires relatifs au coût net de prestations périodiques liées aux avantages sociaux futurs. Les nouvelles exigences de divulgation annuelles sont en vigueur pour les exercices se terminant à compter du 30 juin 2004. La Société a adopté les amendements au chapitre 3461 du Manuel et a fourni les renseignements supplémentaires à la note 10 des états financiers consolidés en date du 31 décembre 2004.

Effets des nouvelles normes non encore appliquées

Instruments financiers

En janvier 2005, l'ICCA a publié trois nouveaux projets de normes en relation avec les instruments financiers, soit le projet de norme 3855 « Instruments financiers — Comptabilisation et évaluation », le projet de norme 3865 « Couvertures » et le projet de norme 1530 « Résultat étendu ». Les projets de norme 3855, 3865 et 1530 entreront en vigueur pour le premier exercice ouvert à compter du 1^{er} octobre 2006. Ces projets de normes sont plus amplement décrits à la note 2 des états financiers consolidés en date du 31 décembre 2004. La société ne prévoit pas que l'application des nouvelles normes comptables relatives aux instruments financiers aura des répercussions sur sa situation financière, outre le fait que la présentation d'un nouvel état financier intitulé « Résultats étendus » sera requise.

Opérations entre personnes apparentées

En 2004, la Société a réalisé des opérations avec des entités apparentées pour un total de 376 500 \$ (376 500 \$ en 2003), tel que décrit à la note 13 des états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2004.

Ces opérations ont été effectuées avec l'actionnaire majoritaire, Stella Jones International S.A. (services de marketing), et les actionnaires ultimes, Stella S.p.A et James Jones & Sons Ltd. (services techniques et intérêts sur prêts). L'actionnaire majoritaire et les actionnaires ultimes possèdent une solide expérience à l'échelle internationale dans les secteurs des produits forestiers et du bois traité, et la direction est d'avis que les montants versés dans le cadre de ces opérations sont raisonnables et concurrentiels.

Perspectives

Les perspectives d'une croissance interne continue en 2005 sont bonnes. Dans nos principaux groupes de marchés industriels, soit les poteaux de services publics nationaux et les traverses de chemins de fer, nous pouvons compter à la base sur des ventes par contrat à des clients de premier ordre, qui nous permettent d'affecter notre capacité de production dans plusieurs usines. Cette spécialisation remplit le double objectif d'améliorer notre service à la clientèle et l'efficacité de nos activités, de sorte que nous puissions conserver notre position de chef de file, en tant que producteur fiable et à faible coût.

Nous disposons également de la capacité de traitement, des sources d'approvisionnement et du pouvoir d'achat nécessaires pour combler une augmentation de la demande dans toutes nos catégories de produits. Nos ventes relatives aux services de traitement sur demande du bois à usage résidentiel semblent elles aussi sur la voie d'une croissance soutenue, pour la prochaine année. De concert avec notre partenaire grossiste en bois d'œuvre, nous prévoyons accentuer les livraisons dans notre réseau existant de points de vente au détail, tout en multipliant les nouveaux points de vente. Grâce à l'implantation du nouvel autoclave à notre usine de Truro, en Nouvelle-Écosse, nous pouvons affecter nos deux autoclaves pour préservateur à base d'eau soit aux activités de traitement à l'ACC (secteur industriel) ou au CAQ (secteur résidentiel). Nos usines de Delson (Québec) et de Guelph (Ontario) sont déjà dotées de cette capacité.

Les ventes de bois traité à usage industriel bénéficieront des deux initiatives en matière de restructuration prises vers la fin de 2004. Ces marchés sont les plus prospères sur les côtes est et ouest, où dominent les applications maritimes. Plusieurs changements ont été apportés au niveau du personnel œuvrant en Colombie-Britannique dans le but de mieux répartir les ressources de gestion, et de devancer l'échéancier et la mise en œuvre de nos mesures de rationalisation des coûts, qui ont été instaurées avec succès dans nos usines de l'est. Nous poursuivons les révisions stratégiques de nos activités, mais nous prévoyons qu'elles auront un effet positif sur la rentabilité éventuelle de nos activités sur la côte ouest. Nous avons également rationalisé nos activités de la côte est en cessant l'exploitation de l'autoclave de Clareville, à Terre-Neuve, et transférant la production entière à Truro, en Nouvelle-Écosse. L'emplacement de Clareville demeurera un important centre de distribution et continuera de servir nos clients de Terre-Neuve. Tous les coûts de restructuration reliés à ces deux initiatives ont été imputés à l'exercice de 2004.

Par ailleurs, nous sommes convaincus qu'il existe des possibilités d'acquisition qui respectent nos critères rigoureux en matière d'investissement. Nous disposons de la capacité financière nécessaire pour poursuivre notre stratégie de participation au mouvement de regroupement dans l'industrie.

Le 16 mars 2005

États financiers consolidés

31 décembre 2004 et 2003

24	Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
24	Rapport des vérificateurs
25	Bilans consolidés
26	Bénéfices non répartis consolidés
26	Résultats consolidés
27	Flux de trésorerie consolidés
28	Notes afférentes aux états financiers consolidés

Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La responsabilité des états financiers consolidés contenus dans le présent rapport annuel incombe à la direction. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Au besoin, la direction a porté des jugements et fait des estimations sur l'issue de faits et d'opérations, en tenant compte de leur importance relative. La direction est aussi responsable de tous les autres enseignements contenus dans le rapport annuel ainsi que de leur concordance, s'il y a lieu, avec ceux présentés dans les états financiers consolidés.

La Société maintient un système de contrôles internes qui lui procure l'assurance raisonnable que ses registres financiers sont fiables et que son actif est protégé de manière adéquate. Les états financiers consolidés ont été vérifiés par PricewaterhouseCoopers s.r.l., les vérificateurs indépendants de la Société, qui ont émis leur rapport.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière. Il est secondé pour ce faire par le comité de vérification, dont tous les trois membres sont des administrateurs externes et non reliés.

Le comité de vérification rencontre de temps à autre les membres de la direction et les vérificateurs indépendants afin d'examiner les états financiers et tout élément se rapportant à la vérification. Les vérificateurs indépendants de la Société peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification. Les états financiers consolidés ont été examinés par le comité de vérification, qui en a recommandé l'approbation au conseil d'administration.

Le président et chef de la direction,

Le premier vice-président et chef des finances,

(Signé)

(Signé)

Brian McManus

George T. Labelle, CA

Westmount (Québec)
Le 16 mars 2005

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Stella-Jones Inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Stella-Jones Inc. aux 31 décembre 2004 et 2003 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2004 et 2003 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

(Signé)

PricewaterhouseCoopers s.r.l.

Comptables agréés
Montréal (Québec)
Le 16 mars 2005

Bilans consolidés

Aux 31 décembre 2004 et 2003	2004 \$	2003 \$
Actif		
Actif à court terme		
Comptes débiteurs (notes 4 et 7 (d))	13 205 649	11 973 823
Stocks (notes 5 et 7 (d))	52 769 898	48 578 915
Frais payés d'avance	857 582	532 925
Impôts futurs (note 9 (a))	522 000	610 000
	67 355 129	61 695 663
Immobilisations corporelles (notes 6 et 7 (c))	30 543 495	31 383 850
Impôts futurs (note 9 (a))	301 000	271 000
	98 199 624	93 350 513
Passif		
Passif à court terme		
Endettement bancaire (note 7 (a))	11 420 760	19 527 592
Comptes créditeurs et charges à payer	13 878 043	13 683 318
Impôts sur les bénéfices	1 774 917	136 478
Partie à court terme de la dette à long terme (note 7)	3 699 048	2 474 636
	30 772 768	35 822 024
Dette à long terme (note 7)	12 485 436	10 308 220
Impôts futurs (note 9 (a))	4 784 000	4 149 000
Avantages sociaux futurs (note 10)	872 380	785 517
	48 914 584	51 064 761
Capitaux propres		
Capital-actions (note 8)	20 954 892	20 439 188
Bénéfices non répartis	28 330 148	21 846 564
	49 285 040	42 285 752
	98 199 624	93 350 513

Approuvé par le Conseil,

(Signé)

Tom A. Bruce Jones, CBE
Administrateur

(Signé)

Richard Bélanger, FCA
Administrateur

Bénéfices non répartis consolidés

	2004 \$	2003 \$
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003		
Solde au début de l'exercice	21 846 564	18 855 335
Bénéfice net de l'exercice	7 291 109	3 753 780
	29 137 673	22 609 115
Dividendes sur les actions ordinaires	807 525	762 551
Solde à la fin de l'exercice	28 330 148	21 846 564

Résultats consolidés

	2004 \$	2003 \$
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003		
Ventes	128 972 067	96 544 003
Dépenses (revenus)		
Coût des ventes	105 745 054	81 612 161
Frais de vente et d'administration	7 319 579	5 004 173
Perte sur les devises étrangères	360 008	385 358
Amortissement des immobilisations corporelles	3 076 849	2 634 918
Radiation d'immobilisations corporelles	273 956	-
Gain à l'aliénation d'immobilisations corporelles	(520 320)	(21 977)
	116 255 126	89 614 633
Bénéfice d'exploitation	12 716 941	6 929 370
Frais de financement (note 7(h))	1 668 832	1 329 590
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	11 048 109	5 599 780
Charge d'impôts sur les bénéfices (note 9(b))		
Impôts exigibles	3 064 000	1 486 839
Impôts futurs	693 000	359 161
	3 757 000	1 846 000
Bénéfice net de l'exercice	7 291 109	3 753 780
Bénéfice net par action ordinaire (note 8(b))	0,72	0,40
Bénéfice net dilué par action ordinaire (note 8(b))	0,70	0,39

Flux de trésorerie consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003

	2004 \$	2003 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Bénéfice net de l'exercice	7 291 109	3 753 780
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 076 849	2 634 918
Radiation d'immobilisations corporelles	273 956	-
Gain à l'aliénation d'immobilisations corporelles	(520 320)	(21 977)
Avantages sociaux futurs	86 863	81 823
Rémunération à base d'actions	17 244	17 300
Impôts futurs	693 000	359 161
	10 918 701	6 825 005
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Diminution (augmentation) des		
Comptes débiteurs	(1 231 826)	5 216 110
Stocks (note 3)	(2 734 331)	(3 317 937)
Frais payés d'avance	(324 657)	34 206
Augmentation (diminution) des		
Comptes créditeurs et charges à payer (notes 3 et 6(b))	631 023	(2 297 416)
Impôts sur les bénéfices	1 638 439	(1 576 013)
	(2 021 352)	(1 941 050)
	8 897 349	4 883 955
Activités de financement		
Augmentation (diminution) de l'endettement bancaire	(8 106 832)	8 343 679
Augmentation de la dette à long terme	5 759 829	9 980 032
Versements sur la dette à long terme	(2 358 201)	(7 294 190)
Émissions d'actions ordinaires	498 460	3 922 327
Dividendes	(807 525)	(762 551)
	(5 014 269)	14 189 297
Activités d'investissement		
Acquisition d'entreprises (note 3)	(1 883 704)	(15 306 235)
Nouvelles immobilisations corporelles (notes 3 et 6 (b))	(2 914 542)	(3 788 994)
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	915 166	21 977
	(3 883 080)	(19 073 252)
Variation nette des espèces et quasi-espèces au cours de l'exercice	-	-
Espèces et quasi-espèces au début et à la fin de l'exercice	-	-
Informations supplémentaires		
Intérêts payés	1 668 924	1 313 337
Impôts sur les bénéfices payés	1 433 060	3 308 932

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 Décembre 2004 et 2003

1 Principales conventions comptables

Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales, Guelph Utility Pole Company Ltd. et, depuis le 31 juillet 2003 (note 3 (b)), I.P.B. – W.P.I. International Inc., préparés selon la méthode de l'acquisition.

Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers et des montants des revenus et des dépenses comptabilisés durant les exercices. Les résultats réels peuvent varier de ces estimations. Les estimations sont revues de façon périodique et si des ajustements sont nécessaires, ils sont comptabilisés à l'état des résultats lorsqu'ils deviennent connus.

Juste valeur des instruments financiers

La Société a évalué la juste valeur marchande de ses instruments financiers en se basant sur les taux d'intérêt actuels, la valeur au marché et le coût actuel d'instruments financiers assortis de conditions similaires. À moins d'indication contraire, la valeur comptable de ces instruments financiers, en particulier ceux à court terme tels les espèces et quasi-espèces, les comptes débiteurs et les comptes créditeurs et charges à payer, se rapproche de leur juste valeur marchande.

Constatation des produits

Les ventes sont constatées à la livraison des biens si les conditions de paiement ne sont pas assujetties à une clause d'acceptation. Dans les cas où il existe une période d'acceptation, les produits sont constatés au moment de l'acceptation par le client.

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces se composent des espèces en caisse, des soldes bancaires et des placements à court terme liquides, dont l'échéance est égale ou inférieure à trois mois.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au moindre du coût moyen et du coût de remplacement. Les produits finis sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette et incluent le coût des matières premières, de la main-d'œuvre directe et des frais généraux de fabrication.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en utilisant des taux basés sur la durée de vie utile des actifs qui sont généralement les suivants :

Bâtiments	jusqu'à 40 ans
Équipements de production	de 10 à 20 ans
Matériel roulant	de 5 à 10 ans
Matériel antipollution	de 10 à 20 ans
Matériel de bureau	de 2 à 5 ans

Impôts sur les bénéfiques

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfiques. Selon cette méthode, les impôts futurs sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents actifs et passifs. Le taux d'imposition en vigueur lorsque ces différences se résorberont est utilisé pour calculer l'impôt futur à la date du bilan. Les actifs d'impôts sont constatés lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'actif sera réalisé.

Avantages sociaux futurs

Le coût des avantages complémentaires de retraite gagnés par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses économiques et démographiques les plus probables selon la direction.

Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Société applique la méthode de comptabilisation à la juste valeur pour comptabiliser les paiements à base d'actions faits à des non-salariés et a choisi d'enregistrer une charge pour les options octroyées à ses employés en utilisant la méthode de la juste valeur. Toute contrepartie payée par les participants aux régimes lors de l'exercice des options ou de l'achat d'actions est portée au crédit du capital déclaré.

La charge de rémunération à base d'actions est constatée selon les périodes d'acquisition des options. Le surplus d'apport découlant de la rémunération à base d'actions est renversé au capital déclaré lors de l'émission d'actions.

Conversion de devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et les passifs monétaires en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains ou les pertes de conversion sont inclus dans les résultats.

Instruments financiers

La Société gère son exposition au risque de change à l'égard des rentrées et des sorties de fonds nettes prévues en dollars US par l'utilisation de contrats de change à terme. Les gains ou les pertes sur ces opérations de couverture figurent avec les frais de couverture correspondants, au poste Ventes ou Coût des ventes, selon le cas, au moment où la transaction est complétée.

2 Modifications de conventions comptables

a) Principes comptables généralement reconnus et présentation des états financiers

Le 1^{er} janvier 2004, la Société a adopté les nouvelles recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») publiées dans les nouveaux chapitres du Manuel : le chapitre 1100 « Principes comptables généralement reconnus » et le chapitre 1400 « Normes générales de présentation des états financiers ». Le chapitre 1100 décrit ce que sont les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et indique les sources de ces principes. De plus, il fournit des indications sur les sources à consulter dans le choix des conventions comptables à employer et dans la détermination des informations à fournir, et ce, lorsqu'un sujet n'est pas traité explicitement dans les sources premières des PCGR, établissant ainsi une nouvelle codification de la hiérarchie des PCGR du Canada. Quant au chapitre 1400, il donne des directives générales sur la présentation des états financiers et clarifie en quoi consiste une image fidèle selon les PCGR.

Par conséquent, la Société a reclassé les frais de livraison du poste Ventes au poste Coût des ventes. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2004, les frais de livraison s'élevaient à 5 282 074 \$ (4 511 290 \$ en 2003). L'adoption de ces recommandations n'a pas d'autres répercussions importantes sur les états financiers consolidés.

b) Relations de couverture

Le 1^{er} janvier 2004, la Société a adopté, de façon prospective, les nouvelles recommandations de l'ICCA liées aux relations de couverture. La note d'orientation traite de l'identification, de la désignation, de la documentation et de l'efficacité des relations de couverture, aux fins de l'application de la comptabilité de couverture. Elle traite également de la cessation de la comptabilité de couverture et établit des conditions préalables qui devront être satisfaites pour pouvoir appliquer la comptabilité de couverture. En vertu de cette note d'orientation, les informations relatives aux relations de couverture doivent être documentées et l'efficacité de la couverture doit être démontrée et documentée. En date du 1^{er} janvier 2004, la Société a en place toute la documentation relative aux relations de couverture nécessaire pour pouvoir appliquer la comptabilité de couverture dans le cas des contrats de change à terme.

c) Avantages sociaux futurs

En 2004, l'ICCA a modifié le chapitre 3461 du Manuel, « Avantages sociaux futurs ». Le chapitre 3461 exige la divulgation de renseignements supplémentaires relatifs au coût net de prestations périodiques liées aux avantages sociaux futurs. Les nouvelles exigences de divulgation annuelles sont en vigueur pour les exercices se terminant à compter du 30 juin 2004. La Société a adopté les amendements au chapitre 3461 du Manuel et a fourni les renseignements supplémentaires à la note 10.

Effet des nouvelles normes non encore appliquées

Instruments financiers

En janvier 2005, l'ICCA a publié trois nouveaux projets de normes en relation avec les instruments financiers, soit le projet de norme 3855 « Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation », le projet de norme 3865 « Couvertures » et le projet de norme 1530 « Résultat étendu ». Les projets de norme 3855, 3865 et 1530 entrèrent en vigueur pour le premier exercice ouvert à compter du 1^{er} octobre 2006.

Le projet de norme 3855 étoffe le chapitre 3860 « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation » en recommandant à quel moment un instrument financier doit être constaté au bilan ainsi qu'à quel montant. Ce projet précise également comment les gains et les pertes sur les instruments financiers doivent être présentés.

Le projet de norme 3865 fournit certains traitements comptables de rechange au projet de norme 3855 pour les entités qui choisissent de désigner comme couvertures, d'un point de vue comptable, des opérations répondant aux conditions d'application qui y sont mentionnées. Ceux-ci s'inspirent de

la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-13 « Relations de couverture » et du chapitre 1650 « Conversion des devises étrangères » et va plus loin en précisant comment la comptabilité de couverture est appliquée et quelles informations sont à fournir lors de son application.

Le projet de norme 1530 introduit une nouvelle exigence, soit la présentation de certains revenus, dépenses, gains et pertes qui autrement ne seraient pas immédiatement enregistrés aux résultats, dans un état financier de Résultats étendus qui aura la même importance que tout autre état financier. La Société ne prévoit pas que l'application des nouvelles normes comptables relatives aux instruments financiers aura des répercussions sur sa situation financière, outre le fait que la présentation d'un nouvel état financier intitulé Résultats étendus sera requise.

3 Acquisition d'entreprises

a) Le 26 avril 2004, la Société a acquis certains actifs liés à la production de bois traité des Industries Légaré (1998) Ltée, un producteur privé de produits de bois traité sous pression. Les actifs acquis comprenaient des stocks et du matériel de production liés aux opérations de bois traité. La contrepartie totale était de 2 033 704 \$. La contrepartie était en comptant, à l'exception d'un solde de 150 000 \$ payable un an après la date d'acquisition, et a été financée à même le crédit d'exploitation sur demande de la Société. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et, en conséquence, le coût d'achat a été réparti entre les actifs acquis d'après leur juste valeur estimative, soit :

\$	
Actifs acquis	
Stocks	1 456 652
Matériel	577 052
	2 033 704
Contrepartie	
Comptant, y compris des frais de transaction de 40 000 \$	1 883 704
Dette prise en charge dans les comptes créditeurs	150 000
	2 033 704

b) Le 31 juillet 2003, la Société a acquis la plupart des actifs du Groupe Cambium Inc., un producteur privé de produits de bois traité sous pression. Les actifs acquis comprenaient des usines de production à Gatineau, Québec et Sorel-Tracy, Québec, une usine d'écorçage à Senneterre, Québec, ainsi que tous les stocks, les comptes débiteurs et les droits de coupe reliés. L'acquisition comprenait également la totalité des actions de la filiale en propriété exclusive du Groupe Cambium Inc., I.P.B. – W.P.I. International Inc., qui exploitait une usine de traitement du bois sous pression à Clareville, Terre-Neuve. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et, en conséquence, le coût d'achat a été réparti entre les actifs et les passifs pris en charge d'après leur juste valeur estimative à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation de ces usines acquises ont été inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date d'acquisition. Le tableau suivant est un sommaire des justes valeurs des actifs nets acquis :

\$	
Actif acquis	
Actif à court terme	15 755 283
Immobilisations corporelles	8 493 800
	24 249 083
Passif assumé	
Passif à court terme	5 625 393
Dette à long terme	2 987 021
Impôts futurs	233 839
Avantages sociaux futurs	96 595
	8 942 848
	15 306 235
Contrepartie	
Comptant, y compris des frais de transaction de 670 351 \$	15 306 235

Le financement de la transaction a été obtenu par l'émission de 950 000 actions ordinaires de la Société à un prix de 4,10 \$ l'action, ainsi que des bons pour la souscription à 190 000 actions ordinaires supplémentaires à un prix de 4,10 \$ l'action le ou avant le 31 juillet 2008, en vertu d'une entente séparée avec l'un des actionnaires du Groupe Cambium Inc. Une valeur nulle a été attribuée aux bons de souscription en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes. La Société a également émis une débenture non convertible et sans garantie venant à échéance dans cinq ans d'un montant de 2 500 000 \$, portant intérêt au taux annuel de 8 % et remboursable en un versement le 31 juillet 2008. Le solde du prix d'acquisition a été financé par la marge de crédit de la Société et par un nouveau prêt à terme de 4 000 000 \$.

4 Comptes débiteurs

	2004 \$	2003 \$
Clients	12 548 708	10 966 638
Autres	656 941	1 007 185
	13 205 649	11 973 823

5 Stocks

	2004 \$	2003 \$
Matières premières	38 763 858	35 109 824
Produits finis	14 006 040	13 469 091
	52 769 898	48 578 915

6 Immobilisations corporelles

	2004		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant Net \$
Terrain	959 472	-	959 472
Bâtiments	6 534 795	1 814 111	4 720 684
Équipements de production	29 989 708	12 452 318	17 537 390
Matériel roulant	1 517 482	1 416 787	100 695
Matériel antipollution	10 297 520	3 102 264	7 195 256
Matériel de bureau	668 718	638 720	29 998
	49 967 695	19 424 200	30 543 495
			2003
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant Net \$
Terrain	978 872	-	978 872
Bâtiments	6 301 414	1 473 534	4 827 880
Équipements de production	28 811 819	11 156 403	17 655 416
Matériel roulant	1 534 173	1 205 473	328 700
Matériel antipollution	10 173 997	2 675 812	7 498 185
Matériel de bureau	668 718	573 921	94 797
	48 468 993	17 085 143	31 383 850

- a) Les immobilisations corporelles incluent les biens acquis en vertu de contrats de location-acquisition dont le coût s'établit à 689 460 \$ et l'amortissement cumulé à 414 997 \$ (respectivement 689 460 \$ et 313 537 \$ en 2003).
- b) Au cours de l'exercice, des immobilisations corporelles ont été acquises à un coût total de 2 905 296 \$ (4 374 393 \$ en 2003), dont des immobilisations corporelles pour un montant de 273 235 \$ (859 533 \$ en 2003) acquises par la prise en charge de comptes créditeurs et charges à payer directement liés. Cependant, aucune immobilisation corporelle n'a été acquise (82 068 \$ en 2003) au moyen de contrats de location-acquisition. Des décaissements totalisant 2 914 542 \$ (3 788 994 \$ en 2003) ont été effectués pour l'achat des immobilisations corporelles.
- c) Au 31 décembre 2004, la valeur comptable nette des immobilisations corporelles qui n'ont pas été mises en service était nulle (2 912 899 \$ en 2003).

7 Dette à long terme

	2004 \$	2003 \$
Prêt en capital (note 7 (a))	4 000 000	-
Emprunts à terme (note 7 (a))	4 555 556	4 000 000
Débiteure non convertible, non garantie, portant intérêt au taux de 8 %, remboursable le 31 juillet 2008	2 500 000	2 500 000
Prêts des actionnaires ultimes, non garantis et subordonnés, portant intérêt au taux de 8,5 %, remboursables sur demande après le remboursement de la débenture, du prêt en capital et des emprunts à terme	900 000	900 000
Billet à payer (note 7 (b))	136 250	681 250
Emprunts hypothécaires (note 7 (c))	3 570 836	3 791 422
Obligation en vertu de contrats de location-acquisition (note 7 (g))	197 825	437 688
Prêt à terme, portant intérêt au taux de 4,75 %, remboursable en versements mensuels de 8 333 \$ et venant à échéance en mars 2008	324 017	424 017
Prêt sans intérêt, remboursable en versements mensuels de 4 040 \$ et ayant échu en décembre 2004	-	48 479
	16 184 484	12 782 856
Moins la partie à court terme	3 699 048	2 474 636
	12 485 436	10 308 220

- a) La Société possède deux facilités de crédit dont l'une comprend un crédit d'exploitation sur demande de 30 000 000 \$ incluant une facilité pour les cautions de soumission et de bonne fin jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$, une marge de crédit sur demande de 9 726 000 \$ pour l'achat de contrats de change à terme d'un montant nominal maximal de 25 000 000 \$ ainsi qu'un prêt en capital de 4 000 000 \$. La seconde facilité comprend un emprunt à terme de 4 000 000 \$ qui a été emprunté relativement à l'acquisition d'une entreprise (note 3 b)), ainsi qu'une facilité pour un prêt à terme de 1 000 000 \$ pour le financement d'acquisitions d'immobilisations corporelles.

Le crédit d'exploitation sur demande porte intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 0,50 % ou moins, si certains ratios bancaires sont atteints. Le prêt en capital de 4 000 000 \$ qui a été déboursé le 21 janvier 2004 porte intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 1 %. Le prêt en capital est remboursable en versements trimestriels de 333 333 \$ à partir du 31 janvier 2005 et vient à échéance le 31 octobre 2007.

Les deux emprunts à terme portent intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 1,25 %. L'emprunt à terme de 4 000 000 \$ est remboursable en 18 versements trimestriels de 222 222 \$ à partir du 29 août 2004 et vient à échéance le 29 novembre 2008. L'emprunt à terme de 1 000 000 \$ qui a été déboursé le 30 décembre 2004 est remboursable en 20 versements trimestriels de 50 000 \$ à partir du 30 avril 2005 et vient à échéance le 31 janvier 2010.

Une hypothèque mobilière de premier rang sur l'universalité des biens de la Société, assujettie aux intérêts de la seconde facilité de crédit sur certaines immobilisations corporelles acquises avec l'acquisition d'une entreprise (note 3 b)), et une garantie de premier rang en faveur de l'institution bancaire en vertu de l'article 427 de la Loi sur les banques ont été portées en garantie du crédit d'exploitation sur demande et du prêt en capital. Une hypothèque de premier rang sur les immobilisations corporelles acquises dans l'acquisition d'une entreprise (note 3 b)) et une hypothèque de second rang sur tous les autres actifs de la Société, mis à part les stocks et les comptes débiteurs, ont été portées en garantie des emprunts à terme. La Société doit également respecter certaines clauses restrictives afférentes à ces deux facilités de crédit.

- b) Dans le cadre de l'acquisition de Guelph Utility Pole Company Ltd. en 2000, la Société a émis au vendeur un billet portant intérêt au taux préférentiel, avec un taux plancher de 5 % et un taux plafond de 7 %, remboursable en versements trimestriels de 136 250 \$ et échéant en mars 2005.
- c) Les emprunts hypothécaires portent intérêt au taux moyen pondéré de 5,6 % au 31 décembre 2004 (5,8 % au 31 décembre 2003) et des hypothèques sur certaines immobilisations corporelles d'une valeur nette comptable de 6 769 023 \$ (7 180 890 \$ au 31 décembre 2003) ont été portées en garantie de ceux-ci. Les emprunts sont remboursables en versements mensuels et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en novembre 2008.
- d) Les comptes débiteurs et les stocks ont également été portés en garantie des cautions de soumission et de bonne fin.

- e) La juste valeur de la dette à long terme de la Société a été estimée à 16 363 838 \$ au 31 décembre 2004 (12 481 355 \$ au 31 décembre 2003) selon l'actualisation des flux monétaires futurs aux taux d'intérêt disponibles à la Société pour des émissions comportant des conditions et échéances moyennes similaires.
- f) Les versements globaux pour les paiements de la dette à long terme, excluant l'obligation en vertu de contrats de location-acquisition, requis durant chacun des cinq prochains exercices afin de satisfaire aux exigences de remboursement s'établissent comme suit :

		\$
Exercices se terminant les 31 décembre	2005	3 605 050
	2006	3 434 862
	2007	3 213 661
	2008	4 432 166
	2009	350 920
		15 036 659

- g) Les paiements minimaux futurs découlant de contrats de location-acquisition sont les suivants :

		\$
Exercices se terminant les 31 décembre	2005	104 315
	2006	63 987
	2007	20 496
	2008	27 737
Total des loyers minimaux futurs		216 535
Moins les intérêts (au taux moyen pondéré de 7,2 %)		18 710
Solde de l'obligation		197 825
Moins la partie à court terme		93 998
		103 827

- h) Les frais de financement se détaillent comme suit :

	2004 \$	2003 \$
Intérêts sur la dette à long terme	943 631	495 383
Autres intérêts	725 201	834 207
	1 668 832	1 329 590

8 Capital-actions

- a) Le capital-actions comprend ce qui suit :

Autorisé en nombre illimité

Actions privilégiées pouvant être émises en séries

Actions ordinaires

Émis	2004 \$		2003 \$	
	Actions	\$	Actions	\$
Solde au début de l'exercice	10 012 961	20 421 888	9 053 100	16 499 561
Placement privé (note 3 (b))	-	-	950 000	3 895 000
Régime d'options d'achat d'actions	211 278	457 388	-	-
Régime d'achat d'actions	10 400	41 072	9 861	27 327
	10 234 639	20 920 348	10 012 961	20 421 888
Rémunération à base d'actions (note 8 (e))	-	34 544	-	17 300
Solde à la fin de l'exercice	10 234 639	20 954 892	10 012 961	20 439 188

- b) Le bénéfice net par action ordinaire est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice net dilué par action ordinaire est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice en considérant l'effet de dilution des options d'achat d'actions, des bons de souscription et autres titres dilutifs calculé selon la méthode du rachat d'actions.

Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice net par action ordinaire et du bénéfice net dilué par action ordinaire :

	2004	2003
Bénéfice net se rapportant aux actions ordinaires	7 291 109 \$	3 753 780 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	10 082 082	9 455 658
Effet de dilution des options d'achat d'actions	273 367	172 062
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation	10 355 449	9 627 720
Bénéfice net par action ordinaire	0,72 \$	0,40 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire	0,70 \$	0,39 \$

Les bons de souscription émis en 2003 ont seulement été inclus dans le calcul de 2004 ci-dessus car ils n'avaient aucun effet dilué sur le bénéfice par action de 2003.

- c) Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions à l'intention des membres du conseil d'administration, de la direction et du personnel, en vertu duquel le conseil d'administration ou un comité nommé à cette fin pourra, de temps à autre, octroyer aux membres du conseil, de la direction ou du personnel de la Société, des options d'achat d'actions ordinaires selon le nombre, les modalités et les prix de levée que le conseil ou ce comité pourra déterminer. Le but de ce régime est de garantir à la Société et à ses actionnaires les avantages incitatifs inhérents à la propriété d'actions par les membres du conseil, de la direction et du personnel de la Société.

En vertu du régime d'options d'achat d'actions instauré le 13 juin 1994 et amendé le 3 mai 1995 et le 15 mars 2001, le nombre total d'actions ordinaires à l'égard desquelles des options pourront être octroyées est de 800 000, et aucun porteur d'une option ne pourra détenir des options d'achat d'actions ordinaires excédant 5 % du nombre d'actions ordinaires en circulation. Le cinquième des options octroyées peut-être levé pendant chaque exercice suivant la date de l'octroi. Le prix de levée d'une option ne sera pas inférieur au cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le dernier jour de bourse précédant le moment où l'option est octroyée et la durée de l'option ne pourra dépasser dix ans. Les options seront incessibles et caduques, dans le cas d'un employé, soit 30 jours ou 180 jours suivant la date de cessation de l'emploi auprès de la Société, selon les circonstances de la cessation d'emploi, et dans le cas d'un administrateur qui n'est pas un employé de la Société, 180 jours suivant la date à laquelle le détenteur de l'option cesse d'être administrateur de la Société.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre d'options en vertu du régime d'options d'achat d'actions en circulation :

	2004		2003	
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée \$	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée \$
En circulation au début de l'exercice	499 810	2,19	499 810	2,19
Octroyées	211 278	2,16	-	-
Annulées	2 857	2,15	-	-
En circulation à la fin de l'exercice	285 675	2,21	499 810	2,19
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	214 890	2,23	355 526	2,21

Les options suivantes étaient en circulation en vertu du régime d'options d'achat d'actions au 31 décembre 2004 :

Options en circulation			Options pouvant être levées			
Accordées en	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée \$	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée \$	Année d'expiration	
1995	18 300	3,49	18 300	3,49	2005	
1996	37 500	2,10	37 500	2,10	2006	
1997	10 000	1,80	10 000	1,80	2007	
1998	4 950	1,93	4 950	1,93	2008	
2001	193 925	2,16	135 140	2,16	2011	
2002	21 000	2,00	9 000	2,00	2012	
	285 675		214 890			

d) Convention d'options d'achat d'actions

Le 6 mai 2003, avec l'objectif d'aider la Société à reconnaître la contribution significative que le président et chef de la direction (le « Président ») a fait à la Société et pour lui fournir un incitatif à continuer à faire des contributions significatives à la Société, 300 000 options ont été octroyées au Président en vertu d'une convention d'options d'achat d'actions.

La convention d'options d'achat d'actions stipule que les options peuvent être levées à un prix de 2,99 \$, en totalité ou en partie, à partir du 6 mai 2008, ou plus tôt, dans l'éventualité de la perte ou du changement de contrôle de la Société, de la privatisation de la Société ou d'un licenciement sans cause justificative (chacun de ces événements étant considéré comme un « élément déclencheur »). La convention d'options d'achat d'actions stipule également que le Président pourra recevoir de l'argent en remplacement des actions. Le droit de levée de ces options se termine le 6 mai 2013 ou, dans l'éventualité d'un élément déclencheur, 30 jours après cet événement.

e) Rémunération à base d'actions

La Société enregistre sa dépense pour la juste valeur des options octroyées en vertu du régime d'options d'achat d'actions et de la convention d'options d'achat d'actions en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes. Ce modèle détermine la juste valeur des options octroyées et l'amortit aux résultats sur la période d'acquisition.

En 2004, aucune option n'a été octroyée (300 000 en 2003), la juste valeur des options octroyées est nulle (80 500 \$ en 2003) et la dépense constatée aux résultats est de 17 244 \$ (17 300 \$ en 2003). La juste valeur a été estimée en se basant sur les hypothèses suivantes :

	2003
Taux d'intérêt sans risque	4,5 %
Dividende annuel par action	2,5 %
Durée de vie prévue (en années)	8
Volatilité	5,1 %
Moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées au cours de l'exercice	0,27 \$

f) Régime d'achat d'actions des employés

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour le régime d'achat d'actions des employés est de 180 000. En vertu du régime, les employés peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalant à 90 % de la valeur du marché. En 2004, 10 400 actions (9 861 en 2003) ont été émises pour ce régime à un prix moyen de 3,95 \$ l'action (2,77 \$ en 2003). Au 31 décembre 2004, le nombre total d'actions émises en vertu de ce régime est de 114 590 (104 190 au 31 décembre 2003).

9 Impôts sur les bénéfices

- a) Les actifs d'impôts futurs à court terme résultent principalement des charges courues, alors que les actifs d'impôts futurs à long terme résultent principalement des avantages sociaux futurs, et les passifs d'impôts futurs à long terme résultent principalement des immobilisations corporelles.

b) Les taux réels d'imposition sur les bénéfices diffèrent des taux de base fédéral et provincial pour les raisons suivantes :

	2004 %	2003 %
Taux fédéral de base moins la déduction provinciale	22,12	24,12
Taux combiné d'imposition provinciale	12,55	11,99
	34,67	36,11
Déduction de fabrication et de transformation	(0,40)	(2,58)
Autres	(0,26)	(0,56)
Taux réel d'imposition sur les bénéfices	34,01	32,97

10 Avantages sociaux futurs

La Société offre à ses retraités des régimes collectifs d'assurance-vie et d'assurances de soins médicaux et dentaires. Ces régimes sont sans capitalisation.

a) Les tableaux qui suivent présentent les informations relatives aux avantages sociaux futurs de la Société, établies par des actuaires indépendants :

	2004 \$	2003 \$
Évolution de l'obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	846 363	789 792
Coût des services rendus au cours de l'exercice	59 139	46 629
Intérêts débiteurs	52 154	44 678
Prestations versées	(14 806)	(13 881)
Acquisitions	-	96 595
Modifications	-	20 619
Perte sur compression	(28 872)	-
Gain actuariel	-	(138 069)
Solde à la fin de l'exercice	913 978	846 363
Obligation nette à la fin de l'exercice		
Moins la perte actuarielle non amortie	23 433	41 454
Moins le coût des services passés non amorti	18 165	19 392
Passif au titre des prestations constituées	872 380	785 517
Composante de la charge de l'exercice		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	59 139	46 629
Intérêts débiteurs	52 154	44 678
Gain sur compression	(10 860)	-
Éléments du coût des avantages sociaux futurs avant les ajustements pour reconnaître la nature à long terme du coût futur lié aux employés	100 433	91 307
Différence entre la perte nette actuarielle (gain) et la perte actuarielle (gain)	9	3 170
Amortissement des coûts des services passés	1 227	1 227
Charge nette de l'exercice	101 669	95 704

Le montant payé pour les avantages sociaux futurs pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004 est de 14 806 \$ (13 881 \$ en 2003).

- b) Les principales hypothèses actuarielles pour l'obligation au titre des prestations constituées et la charge de l'exercice sont les suivantes :

	2004 %	2003 %
Taux d'actualisation	6,00	6,00
Taux de croissance de la rémunération	4,00	4,00

Aux fins de l'évaluation, un taux de croissance annuelle hypothétique du coût par employé des soins médicaux couverts par les régimes de 9 % a été présumé pour 2005. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer de 0,5 % par année pour atteindre 5 %.

Une augmentation ou une diminution de 1 % de ce taux aurait l'effet suivant :

	Augmentation de 1 % \$	Diminution de 1 % \$
Effet sur l'obligation au titre des prestations constituées	186 597	154 972
Effet sur la charge nette de l'exercice	27 976	22 535

11 Éventualités et engagements

- a) La Société a émis des garanties de 956 771 \$ (1 386 715 \$ au 31 décembre 2003) en vertu de diverses cautions de soumission et de bonne fin. La direction de la Société ne croit pas que ces garanties seront demandées et n'a donc enregistré aucune provision relative aux garanties dans les états financiers.
- b) Les loyers minimaux futurs à verser en vertu de contrats de location-exploitation relatifs à des terrains, à de l'équipement de production et à du matériel roulant sont les suivants :

		\$
Exercices se terminant les 31 décembre	2005	619 066
	2006	435 875
	2007	291 684
	2008	172 530
	2009	106 399
	Par la suite	1 760 000
		3 385 554

- c) Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et l'évacuation des effluents. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Par contre, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et à la mise au point des procédés technologiques.

12 Instruments financiers

Risques de change

La Société est exposée aux risques de change en raison de ses exportations de biens fabriqués au Canada. Ces risques sont partiellement compensés par ses achats. La Société utilise aussi des contrats de change à terme comme couverture des entrées et des sorties de fonds nettes prévues en dollars US. Les prix sur les contrats à l'exportation sont généralement établis bien à l'avance des dates d'expédition et, pour gérer son risque de fluctuation lié aux variations de taux de change, la Société vend à terme les dollars US à recevoir. Le prix sur les contrats d'achat de fournisseurs américains est généralement établi bien à l'avance des dates de réception et, pour gérer son risque de fluctuation lié aux variations du taux de change, la Société achète à terme les dollars US à payer. En date du 31 décembre 2004, les contrats de vente à terme ayant une valeur nominale totale de 6 000 000 \$ US (9 000 000 \$ au 31 décembre 2003) ont des dates d'échéance allant de juillet 2005 à décembre 2007 et des taux prédéterminés variant de 1,5940 à 1,6125. Au 31 décembre 2004, il n'y avait pas de contrats d'achat à terme (2 200 000 \$ US au 31 décembre 2003). Au 31 décembre 2004, le gain non matérialisé sur ces contrats était de 1 916 023 \$ (gain non matérialisé de 1 699 595 \$ au 31 décembre 2003).

Risques de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2004, la Société est exposée à un risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme, car 54 % (37 % au 31 décembre 2003) de la dette à long terme de la Société est à taux variable.

Risques de crédit

La répartition géographique de la clientèle de la Société et les procédures de gestion des risques commerciaux ont pour conséquence de limiter toute concentration de risque de crédit.

Les comptes débiteurs de la Société comportent un élément de risque de crédit dans l'éventualité du non-respect des obligations de la contrepartie. La Société réduit ce risque en traitant majoritairement avec des sociétés de services publics et de télécommunications, ainsi qu'avec de grandes entreprises.

13 Opérations entre apparentés

La Société a conclu les opérations suivantes avec des apparentés :

	2004 \$	2003 \$
Actionnaire majoritaire		
Honoraires payés pour des services marketing et techniques	200 000	200 000
Actionnaires ultimes		
Honoraires payés pour des services marketing et techniques	100 000	100 000
Intérêts sur prêts	76 500	76 500

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Aux 31 décembre, les bilans incluent les montants suivants avec des apparentés :

	2004 \$	2003 \$
Comptes créditeurs à l'actionnaire majoritaire	50 000	50 000
Comptes créditeurs aux actionnaires ultimes	63 774	63 774

14 Information sectorielle

La Société exerce ses activités dans un seul secteur, soit celui de la production et de la vente de bois traité sous pression. Ses usines sont situées à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse, au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique.

En 2004, les ventes à l'exportation s'élevaient approximativement à 21 920 947 \$ (20 808 527 \$ en 2003), dont 19 081 141 \$ (17 474 948 \$ en 2003) provenant des États-Unis. Les autres ventes à l'exportation proviennent principalement du Mexique.

En 2004, la Société avait un client représentant 13 % des ventes (11 % des ventes en 2003).

15 Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de se conformer aux normes de présentation utilisées dans l'exercice courant.

Administrateurs et dirigeants

Conseil d'administration

Richard Bélanger, FCA ⁽¹⁾
Président,
Groupe Toryvel inc
(société de portefeuille)
Québec (Québec)
Administrateur depuis mars 1997

Tom A. Bruce Jones, CBE
Président du conseil,
Stella-Jones Inc.
Président du conseil,
James Jones & Sons Limited
(société de produits forestiers)
Larbert, Écosse
Administrateur depuis juillet 1993

George J. Bunze ^{(1) (2)}
Vice-président du conseil,
Kruger Inc.
(producteur de bois d'œuvre
et de papiers)
Montréal (Québec)
Administrateur depuis mai 2001

Gianni Chiarva ⁽²⁾
Vice-président du conseil,
Stella-Jones Inc.
Président,
Stella S.p.A.
(fabricant de poteaux pour
sociétés de services publics)
Président du conseil,
Sirti S.p.A.
(société de conception, d'entretien
et d'installation de systèmes
de télécommunications, de
transmission et d'électricité)
Milan, Italie
Administrateur depuis juillet 1993

Arthur P. Earle, C.M., F.I.C.I. ^{(1) (3)}
Administrateur de sociétés,
Beaconsfield (Québec)
Administrateur depuis octobre 1992

Brian McManus
Président et chef de la direction,
Stella-Jones Inc.
Westmount (Québec)
Administrateur depuis juin 2001

Nycol Pageau-Goyette ^{(2) (3)}
Présidente et
chef de la direction,
Pageau Goyette et associés limitée
(société de services de gestion)
Présidente du conseil et
chef de la direction,
Sorinco inc.
(installation de recyclage)
Montréal (Québec)
Administrateur depuis juillet 1993

Daniel Picotte ⁽³⁾
Associé,
Fasken Martineau DuMoulin s.r.l.
(cabinet d'avocats)
Montréal (Québec)
Administrateur depuis juillet 1993

—
(1) Membre du comité de vérification
(2) Membre du comité de la rémunération
(3) Membre du comité sur l'environnement

Un rapport complet présentant les principes de régie d'entreprise adoptés par Stella-Jones est intégré à la circulaire de procuration en vue de l'Assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires 2004.

Dirigeants

Tom A. Bruce Jones, CBE
Président du conseil

Gianni Chiarva
Vice-président du conseil

Brian McManus
Président et chef de la direction

George T. Labelle, CA
Premier vice-président et
chef des finances

Marla Eichenbaum
Conseillère juridique et
secrétaire de la Société

Gordon Murray
Vice-président, Environnement et
technologie, et directeur général,
Région atlantique

Martin Poirier
Vice-président et directeur
général, Région centrale

Rémi Godin, CGA
Contrôleur

Filiales
Rick Thompson
Vice-président,
Guelph Utility Pole Company Ltd.

Robert Tilley
Directeur général,
I.P.B. – W.P.I. International Inc.
Faisant affaires sous le nom de
Newfoundland Hardwoods

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres
Société de fiducie Computershare du Canada

Vérificateurs
PricewaterhouseCoopers s.r.l.

Conseillers juridiques
Fasken Martineau DuMoulin s.r.l.

Informations corporatives

Assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires

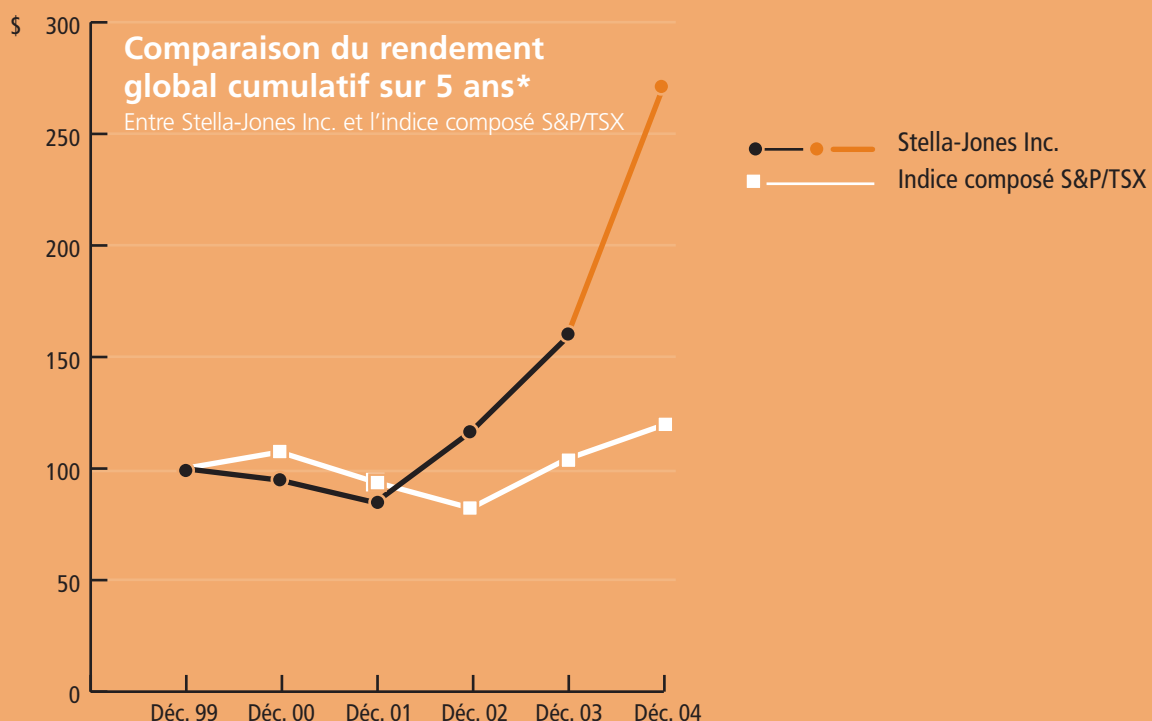
Le 4 mai 2005
9 h 00
Hôtel InterContinental Montréal
Salon Saint-Jacques
360, rue Saint-Antoine Ouest
Montréal, Québec

Information boursière

Inscription : Bourse de Toronto
Symbole boursier : SJ
Premier appel public à l'épargne : 1994
Actionnaire majoritaire : Stella Jones International S.A. (62 %)
Haut/Bas (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2004) : 6,90 \$/3,70 \$
Cours de l'action en date du 16 mars 2005 : 6,75 \$
Nombre d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre 2004 : 10,23 millions

Politique en matière de dividende

Le conseil d'administration envisage de verser un dividende sur une base semestrielle, en fonction du rendement financier de l'entreprise et des besoins de trésorerie. Le 16 mars 2005, compte tenu du rendement financier marqué de l'entreprise au cours de l'exercice 2004 et des solides perspectives pour 2005, le conseil d'administration a décidé d'augmenter le prochain dividende semestriel à 0,05 \$ par action ordinaire.



* Investissement de 100 \$ au 31 décembre 1999 en actions ou en titres indicatifs incluant réinvestissement des dividendes. Exercices terminés le 31 décembre.

Rendements globaux cumulatifs

	2000	2001	2002	2003	2004
Cours de clôture	2,30 \$	2,00 \$	2,75 \$	3,65 \$	6,10 \$
Ratio cours-bénéfice	6,6	40,0	6,7	9,1	8,5
Ratio cours-valeur comptable	0,65	0,57	0,70	0,86	1,27

Adresses de la Société

Siège social

7^e étage
4269, rue Sainte-Catherine Ouest
Westmount (Québec)
H3Z 1P7
Téléphone : (514) 934-8666
Télécopieur : (514) 934-5327
Courriel : montreal@stella-jones.com

Colombie-Britannique

Usine et bureau de ventes

25 Braid Street
New Westminster
(Colombie-Britannique)
V3L 3P2
Téléphone : (604) 521-4385
Télécopieur : (604) 526-8597
Courriel : n.west@stella-jones.com

Usine

7177 Pacific Street
Prince George
(Colombie-Britannique)
V2N 5S4
Téléphone : (250) 561-1161
Télécopieur : (250) 561-0903
Courriel : p.george@stella-jones.com

Ontario

Usine et bureau de ventes

Guelph Utility Pole Company Ltd.
7818 Wellington Road 22
P.O. Box 154, R.R. #5
Guelph (Ontario)
N1H 6J2
Téléphone : (519) 822-3901
Télécopieur : (519) 822-5411
Courriel : info@guelphpole.com
Site web : www.guelphpole.com

Centre de distribution

555 Station Street
Belleville (Ontario)
K8N 5A2
Téléphone : (613) 966-2637
Télécopieur : (613) 966-4521
Courriel : info@guelphpole.com

Québec

Usine et bureau de ventes

41, rue Rodier
Delson (Québec)
J5B 2H8
Téléphone : (450) 632-2011
Téléphone : 1 (800) 387-5027
Télécopieur : (450) 632-3211
Courriel : delson@stella-jones.com

Usine et bureau de ventes

426, chemin de Montréal Est
Gatineau (Québec)
J8M 1V6
Téléphone : (819) 986-8998
Télécopieur : (819) 986-9875
Courriel : mlauzon@stella-jones.com

Usine

2210, chemin St-Roch
Sorel-Tracy (Québec)
J3R 3L2
Téléphone : (450) 742-5977
Télécopieur : (450) 742-8832
Courriel : jgaudreau@stella-jones.com

Terre-Neuve

Centre de distribution et bureau de ventes

I.P.B. – W.P.I. International Inc.
faisant affaires sous le nom de
Newfoundland Hardwoods
2 Hardwoods Road
Clareville (Terre-Neuve)
A5A 1H2
Téléphone : (709) 466-7941
Télécopieur : (709) 466-2170
Courriel : nfld@stella-jones.com

Nouvelle-Écosse

Usine et bureau de ventes

278 Park Street
Truro (Nouvelle-Écosse)
B2N 5C1
Téléphone : (902) 893-9456
Télécopieur : (902) 893-3874
Courriel : truro@stella-jones.com

**Visitez notre site Web au
www.stella-jones.com**





www.stella-jones.com